

Insee Dossier

Grand Est



N° 11

Février 2019

Diagnostic de territoire de la zone de proximité de Cigéo

Avant-propos

Depuis 1991, des recherches ont été menées au niveau national sur la gestion des déchets hautement radioactifs et à durée de vie longue. Ces recherches ont abouti au choix du législateur de retenir le stockage géologique profond comme solution de référence. Dès 1999, la commune de Bure, dans la Meuse, a été retenue pour l'implantation d'un laboratoire souterrain. Le projet national Cigéo (centre industriel de stockage géologique) est prévu à quelques kilomètres au nord, entre le sud de la Meuse et le nord de la Haute-Marne, au centre de la région Grand Est, sur les communes de Bure et de Saudron. En 2007, le périmètre de la « zone de proximité » est défini par décret : il comprend 180 communes dans la Meuse et 126 communes en Haute-Marne, soit un territoire de 306 communes au total. Après fusion de deux communes de la Meuse au 1^{er} janvier 2019, le territoire compte 305 communes.

La dimension de Cigéo et les enjeux économiques et environnementaux qu'il soulève en font un projet d'intérêt général pour les générations actuelles et celles de demain. Dans chacun des deux départements, un groupement d'intérêt public a été créé pour aider l'investissement dédié au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, à la demande du Premier Ministre, par lettre de mission de juin 2016, un contrat de développement territorial est en cours d'élaboration afin de préparer le territoire à l'implantation du projet Cigéo : nouvelles infrastructures de transport, services à la population, soutien aux entreprises.

Dans cette perspective, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (Sgare), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) du Grand Est, la Mission Cigéo intervenant pour le compte du Préfet de la Meuse, Préfet coordonnateur pour Cigéo, et l'Insee du Grand Est ont décidé de collaborer à la réalisation d'un diagnostic territorial de la zone de proximité de Cigéo. Cet état des lieux permet de saisir les forces et les faiblesses de ce territoire à travers cinq thématiques : l'évolution démographique, la structure économique, le niveau de vie et les fragilités sociales, le logement, l'accès aux transports et aux équipements.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs pour leur implication et la qualité de leurs interventions, et espérons que cette analyse soit utile et partagée par le plus grand nombre.

Le Préfet de la Meuse

Le directeur régional de l'Insee
du Grand Est

Alexandre ROCHATTE

Joël CREUSAT

Sommaire

Organisation du territoire et méthode de comparaison	5
La zone de proximité de Cigéo : un territoire éloigné des métropoles et principalement structuré par les pôles de Bar-Le-Duc et de Saint-Dizier	
Démographie	9
Une déprise démographique marquée et continue	
Économie	14
Une économie encore fragilisée par la désindustrialisation	
Pauvreté	20
Un territoire qui cumule les fragilités	
Logement	24
Des logements plus nombreux et plus grands pour des ménages plus petits	
Accès aux équipements	29
Un réseau de transports urbains étendu, mais des équipements peu accessibles en zone rurale	
Sources	32

La zone de proximité de Cigéo : un territoire éloigné des métropoles et principalement structuré par les pôles de Bar-Le-Duc et de Saint-Dizier

Le centre industriel de stockage géologique (Cigéo) est un projet d'enfouissement de déchets radioactifs de haute activité radioactive ou de moyenne activité à durée de vie longue. Le projet prévoit l'implantation des installations de surface de Cigéo (puits et descenderie) à proximité de l'actuel laboratoire de recherche de l'ANDRA, établi dans la commune meusienne de Bure, limitrophe du département de la Haute-Marne. La zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie (ZIRA), où pourrait être implanté le centre de stockage

profond, intersecte quatre communes des deux départements qui regroupent 500 habitants.

Autour du centre du projet s'étend la zone de proximité de Cigéo, définie par le décret n°2007-150 du 5 février 2007. Les 306 communes du territoire se répartissent de part et d'autre de la limite entre les deux départements de la Meuse et de la Haute-Marne (à la suite de la fusion de deux communes de la Meuse au 1^{er} janvier 2019, le territoire compte désormais 305 communes).

La zone couvre entièrement les deux arrondissements de Saint-Dizier et de Bar-Le-Duc, ainsi que la moitié sud de l'arrondissement de Commercy. S'y ajoutent quinze communes du nord de l'arrondissement de Chaumont.

Le présent diagnostic de territoire porte sur l'ensemble de la zone de proximité de Cigéo.

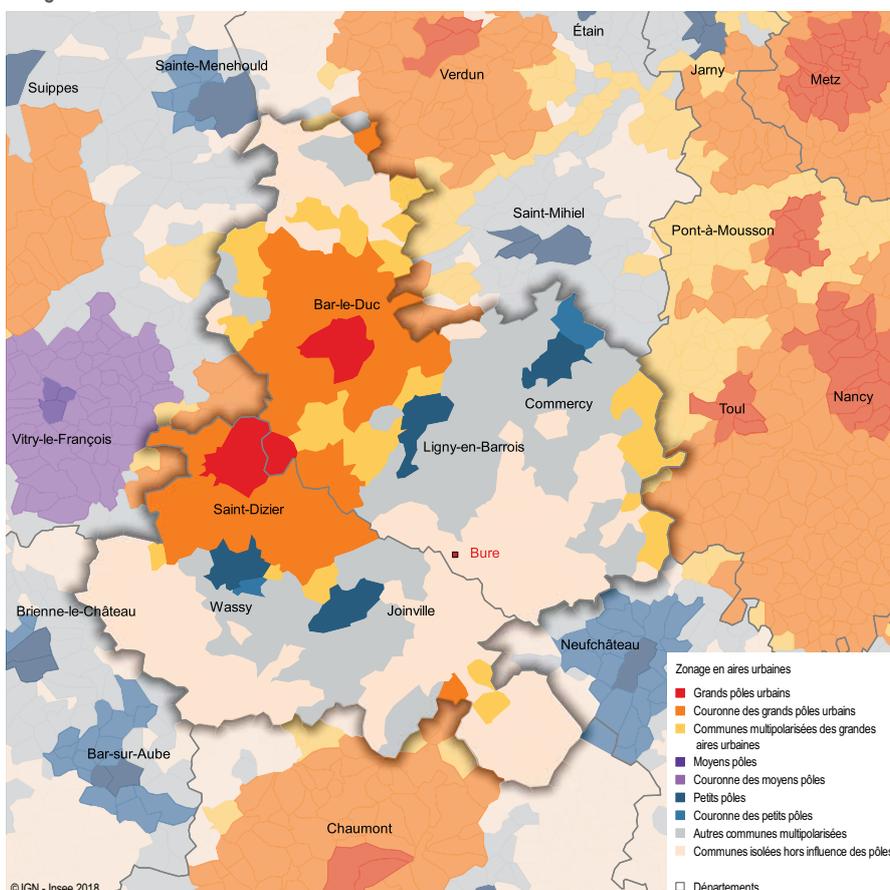
Il s'agit d'un vaste territoire rural (4 300 km²) comportant 162 000 habitants. La densité de population y est donc considérablement moins élevée qu'au niveau métropolitain : 38 habitants par km² contre 117.

Les communes isolées hors influence des pôles (*figure 1*) ne regroupent cependant qu'une faible proportion de la population résidente (12 %). La zone s'organise en effet autour des petits pôles de Commercy, Joinville, Wassy et Ligny-en-Barrois, et surtout, des unités urbaines de Bar-Le-Duc et de Saint-Dizier, grands pôles de plus de 10 000 emplois. La moitié de la population réside dans ces deux pôles ou leurs couronnes périurbaines. Ces deux grandes aires urbaines (AU) sont de taille modeste : 33 000 habitants dans l'AU de Bar-Le-Duc (dont 19 000 dans le pôle) et 51 000 dans l'AU de Saint-Dizier (dont 32 000 dans le pôle).

Le territoire se révèle en outre assez éloigné des métropoles. Les plus proches, Nancy et Metz, sont à près d'une heure et demie de Bure par la route. La zone de proximité de Cigéo est de fait éloignée des grandes infrastructures de transport. Le principal axe routier est la nationale N4, coupant le territoire suivant une ligne est-ouest depuis Nancy et en direction de Vitry-Le-François. La nationale N67 permet de rejoindre Chaumont au sud, avec un temps de trajet depuis Bure d'environ une heure. Le territoire bénéficie de la présence de la gare de Meuse TGV, au Nord de Bar-le-Duc. Au delà, on

1 Moins de la moitié du territoire polarisé par Saint-Dizier et Bar-Le-Duc

Zonage en aires urbaines 2010 à la commune



© IGN - Insee 2018

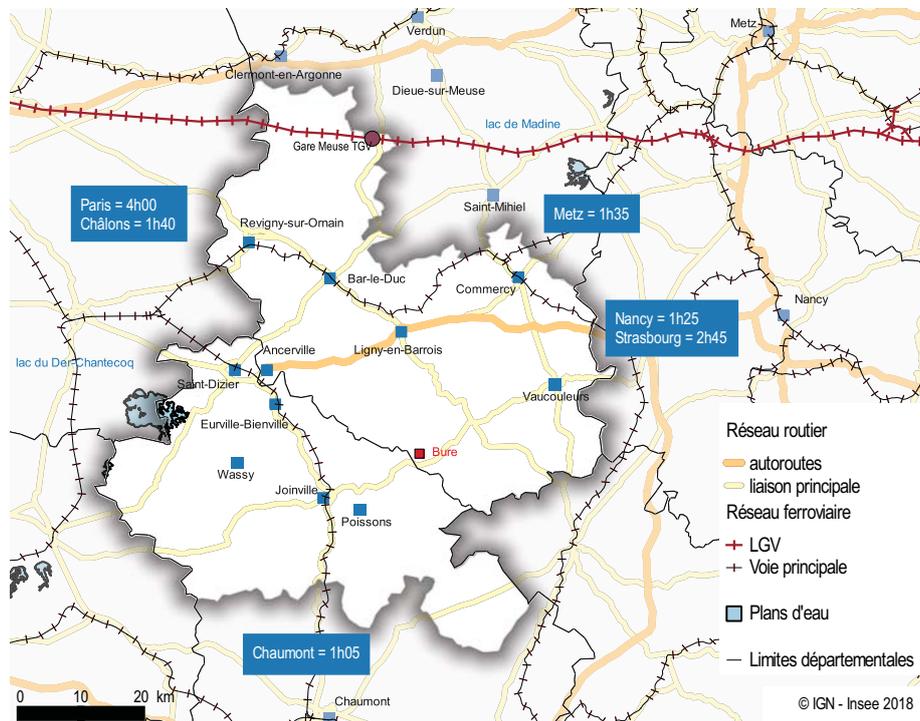
Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010.

rejoint Lorraine TGV et Champagne-Ardenne TGV depuis Bure en respectivement une heure et demie et deux heures et demie. Le réseau ferroviaire repose sur deux lignes : la première est-ouest passe par Bar-Le-Duc, la seconde, nord-sud permet de gagner Chaumont depuis Saint-Dizier.

Cause ou conséquence de cet éloignement des grandes infrastructures de transport, le territoire est très peu touristique (*figure 2*) : l'offre ne s'élève qu'à 11 lits pour 100 habitants (*définitions partie Économie*). La zone de proximité de Cigéo compte peu de résidences secondaires et d'hôtels et campings. ■

2 La zone de proximité de Cigéo à l'écart des grandes infrastructures de transport

Infrastructures de transports et temps d'accès en voiture aux grandes villes environnantes depuis la commune de Bure



Source : Insee, IGN, distancier Metric.

Un diagnostic de territoire basé sur une approche comparative

Afin d'appréhender les forces et les faiblesses de la zone de proximité de Cigéo, nous appuierons notre analyse sur une comparaison avec un territoire fictif, appelé *référentiel construit* (figure 3).

Il est constitué de territoires de la taille d'un petit département, faiblement peuplés comportant au moins une ville moyenne mais aucune grande ville.

Plus précisément, la méthode a consisté à ne retenir que des territoires d'un seul tenant,

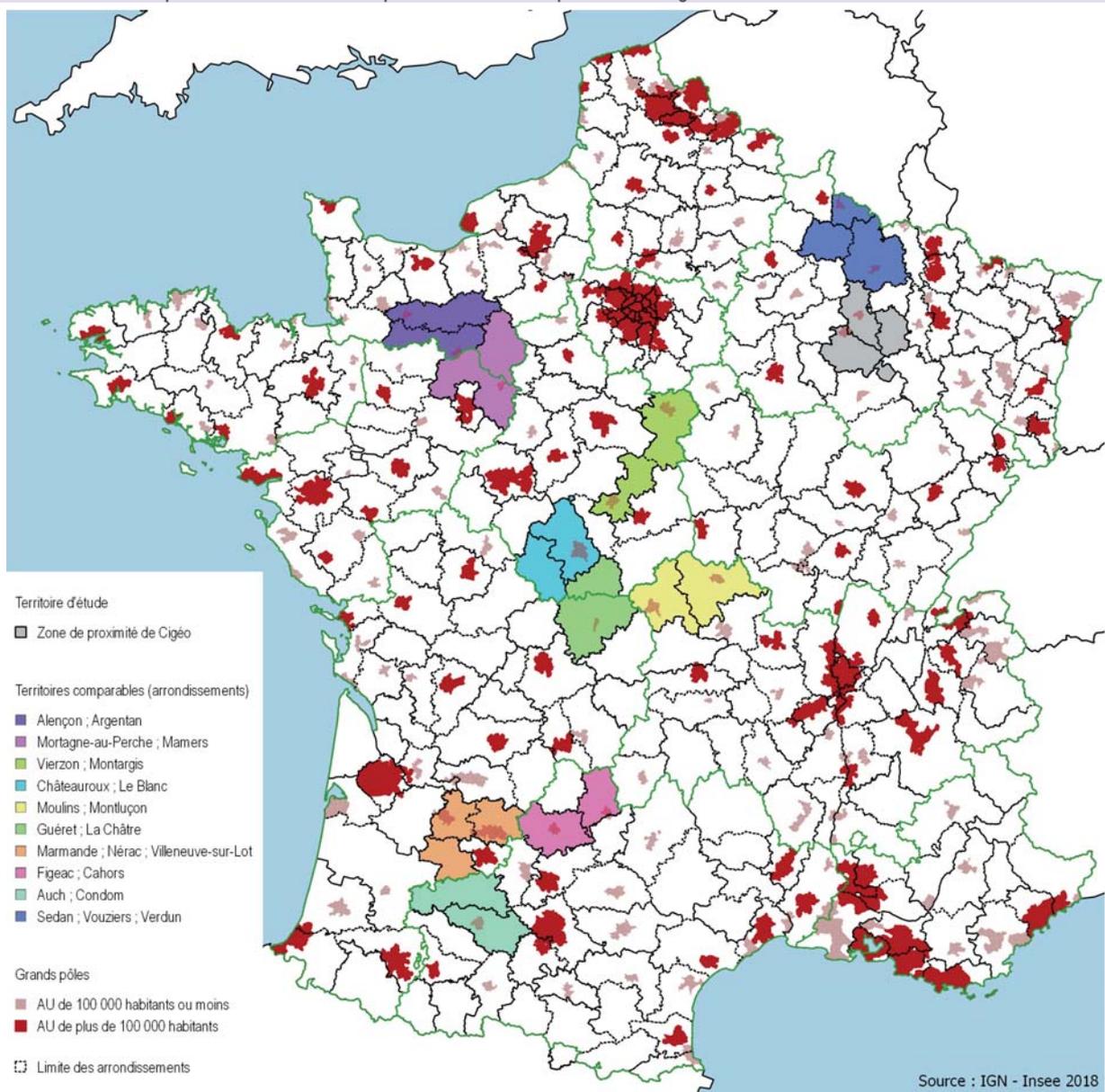
constitués de deux à trois arrondissements et respectant l'ensemble des contraintes suivantes :

- une population inférieure à 250 000 habitants et une surface comprise entre 3 000 et 5 500 km², pour une densité de population inférieure à 55 habitants par km² ;
- un profil mixte sans dominance d'une grande ville, d'une ville moyenne ou de bourgs et petites villes, en termes de peuplement ; le territoire n'est pas non plus à

dominante périurbaine ou hors influence des pôles ;

- une orientation touristique limitée avec une offre de moins de 100 lits touristiques pour 100 habitants ;
- un éloignement du littoral et des reliefs (moins de 20 % des communes en zone montagne) ;
- la présence d'au moins une aire urbaine de moins de 100 000 habitants, mais aucune de 100 000 habitants ou plus.

3 Le référentiel construit à partir de dix territoires comparables à la zone de proximité de Cigéo



4 Des territoires de référence mixtes plutôt polarisés, sans dominante urbaine ni périurbaine

	Nombre de communes	Population	Superficie (en km ²)	Densité de population (en habitants par km ²)	Nombre de lits touristiques (pour 100 habitants)	Répartition de la population (en %)			
						Pôle urbain de 10 000 à moins de 60 000 emplois	Espace périurbain des grands pôles	Petites et moyennes aires et les autres communes multipolarisées	Communes hors influence des villes
Zone de proximité de Cigéo	306	161 930	4 286	38	10,6	32	27	29	12
Alençon ; Argentan	300	216 639	4 168	52	25,8	27	17	40	16
Mortagne-au-Perche ; Mamers	309	222 054	4 836	46	29,7	7	39	47	8
Vierzon ; Montargis	168	242 017	4 418	55	24,4	35	28	30	6
Châteauroux ; Le Blanc	136	158 249	4 364	36	28,9	39	16	23	22
Moulins ; Montluçon	215	220 795	5 345	41	23,9	43	22	19	16
Guéret ; La Châtre	199	116 420	4 370	27	64,2	12	18	31	38
Marmande ; Nérac ; Villeneuve-sur-Lot	248	212 999	4 365	49	24,3	36	12	39	13
Figeac ; Cahors	245	130 276	3 734	35	67,1	27	26	19	28
Auch ; Condom	312	152 680	4 599	33	29,8	17	31	30	22
Sedan ; Vouziers ; Verdun	451	168 143	5 051	33	16,4	30	28	27	14

Source : Insee, recensement de la population 2016.

Ont été ainsi identifiés dix territoires comparables, qui forment ensemble le référentiel construit auquel sera comparé le territoire d'étude (*figure 4*).

Deux territoires sont formés chacun de trois arrondissements : Marmande, Villeneuve-sur-Lot et Nérac d'une part, et Sedan, Vouziers et Verdun d'autre part. Chaque territoire comporte deux grands pôles de moins de 100 000 habitants : Marmande et Villeneuve-sur-Lot pour le premier et Sedan et Verdun pour le second.

Les huit autres territoires sont formés de deux arrondissements. La majorité ont deux grands pôles de taille modérée : arrondissements d'Alençon et Argentan, de Mortagne-au-Perche et Mamers, de Vierzon et Montargis, de Montluçon et Moulins, de Figeac et Cahors. Les trois derniers territoires ne comportent qu'un seul grand pôle de petite taille : arrondissements de Le Blanc et Châteauroux, de Guéret et La Châtre, d'Auch et Condom.

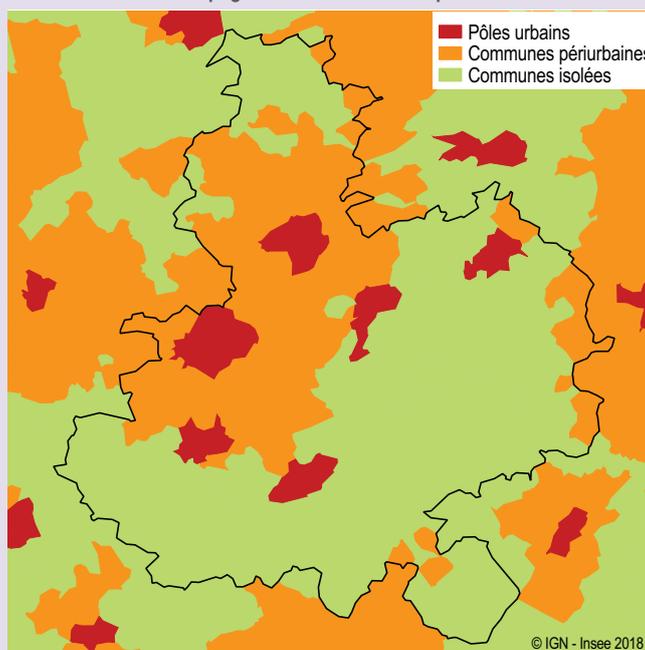
En complément de l'approche comparative, l'analyse des territoires sera affinée en distinguant trois types d'espace (*méthodologie*). ■

Méthodologie :

Dans le présent diagnostic, on regroupera les catégories du zonage en aires urbaines de l'Insee de la façon suivante :

- les pôles regroupent les grands, moyens et petits pôles.
- le périurbain correspond aux couronnes de ces pôles ainsi qu'aux communes multipolarisées des grandes aires urbaines.
- enfin, les communes isolées englobent les autres communes multipolarisées et les communes isolées hors influence des pôles.

Découpage interne à la zone de proximité



Source : Insee.

Une déprise démographique marquée et continue

La zone de proximité de Cigéo, marquée par un déclin démographique important, a perdu près d'un habitant sur huit au cours des cinquante dernières années. La déprise démographique est liée aux nombreux départs vers des territoires plus dynamiques. Le phénomène est amplifié pour les jeunes de moins de 25 ans qui quittent le territoire pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi. Cela contribue à accélérer le vieillissement d'une population déjà en déclin. Sans inversion des tendances actuelles, la population du territoire serait inférieure à 150 000 habitants en 2050.

Vincent Monchatre, Sylvain Moreau, Flora Vuillier-Devillers, Insee

En 2014, la zone de proximité de Cigéo compte 162 000 habitants qui se répartissent presque équitablement entre la Haute-Marne et la Meuse. Le territoire comprend environ 45 % de la population des deux départements. Depuis 1962, la population du territoire a baissé de 23 000 habitants. Cela représente un recul de 12 % en cinquante ans, qui contraste avec la hausse de 2 % observée dans le référentiel construit sur la même période. Le déclin démographique durable du territoire d'étude correspond à celui des départements dans lesquels il s'inscrit. Avec des baisses respectives de 13 % et 11 %, la Haute-Marne et la Meuse font partie des douze départements ayant perdu des habitants en 50 ans, à rebours de la croissance de la population de France métropolitaine (+ 38 %). Ils se classent parmi les départements faisant apparaître les plus fortes diminutions, après ceux de la Creuse, de Paris et du Cantal.

Un repli de la population sensible et continu dans les pôles et les communes isolées

Le déclin démographique de la zone de proximité de Cigéo s'amorce à la fin des années 60 (figure 1). Il reste d'abord limité puis s'amplifie dans les années 80. Cette déprise n'est pas propre au territoire d'étude ou à sa périphérie. Elle en diffère cependant par son ampleur et son caractère durable. Dans la zone de Cigéo, le taux annuel moyen de variation de la population est de -0,1 % entre 1968 et 1982, puis s'établit à -0,4 % à partir de 1982. Dans le référentiel construit, la population décroît légèrement entre 1968 et 1999 (-0,1 % par an) et augmente de 0,2 % par an depuis 2000.

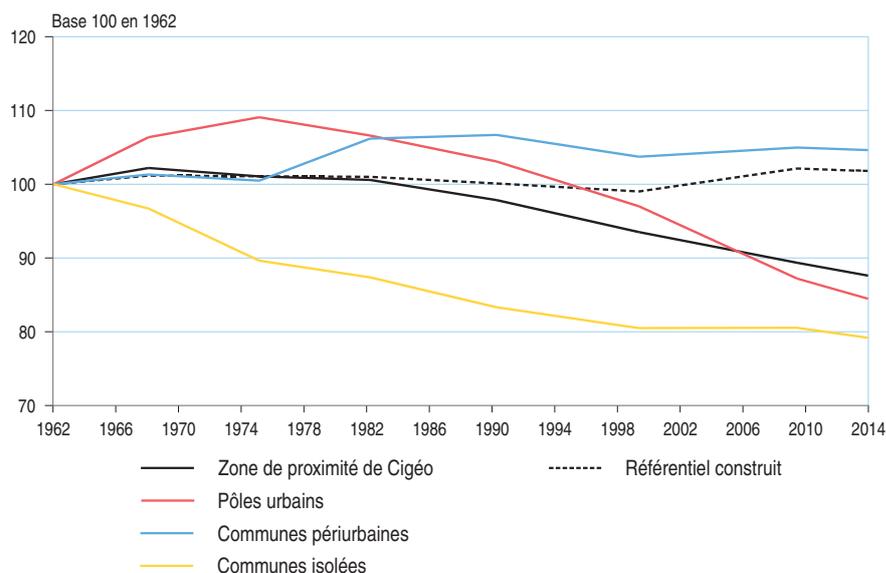
La déprise démographique concerne notamment les deux grands pôles, où réside un tiers de la population du territoire et dans lesquels la population baisse sensiblement. En 50 ans, Saint-Dizier et Bar-le-Duc ont perdu 9 500 habitants, soit 15 % de leur population. Après une phase de croissance jusqu'à la fin des années 70, les deux pôles sont en déclin continu. L'amplitude des variations est beaucoup plus importante pour le pôle de Saint-Dizier (+ 13 % de 1962 à 1975 puis - 26 % de 1975 à 2014) que pour Bar-le-Duc (+ 4 % puis - 17 %). Les petits pôles (Commercy, Joinville, Ligny-en-Barrois et Wassy) ont également connu des évolutions similaires sur la période.

Les couronnes bénéficient peu du recul de population des pôles : elles affichent une hausse inférieure à 5 % depuis 1962 (+ 2 000 habitants). Le mouvement de périurbanisation amorcé dans les années 70 s'achève avant 1990, sans rebond d'ampleur depuis.

En parallèle, la population des communes isolées baisse nettement : ces territoires ont perdu près d'un cinquième de leur population en cinquante ans. Ce repli s'inscrit dans le prolongement de l'exode rural de l'après-guerre, phénomène national. Il est cependant plus marqué dans la zone d'étude que dans le référentiel et ne s'inverse pas dans les années 2000. Le développement

1 Un déclin démographique durable, marqué dans les pôles urbains

Évolution de la population de la zone de proximité de Cigéo et du référentiel construit depuis 1962



Lecture : pour 100 personnes habitant dans la zone de proximité de Cigéo en 1962, 88 y habitent en 2014.
Source : Insee, recensements de la population.

des villages ruraux isolés, ou rurbanisation, observé ailleurs, ne concerne qu'une faible part des communes.

Une déprise démographique liée aux nombreux départs

Le déclin démographique est dû à un excédent des départs sur les entrées. Depuis 50 ans, le déficit migratoire est important et persistant dans la zone de proximité de Cigéo, contrairement aux territoires comparables (figure 2). Le solde naturel ne compense que partiellement ce déficit, d'où des taux de variations annuels moyens négatifs, y compris sur la période récente (- 0,4 % entre 2009 et 2014).

La contribution du solde migratoire est négative sur toutes les périodes depuis 1962, avec un pic de - 0,9 % par an entre 1968 et 1975. Elle s'atténue sur la période récente (- 0,4 % entre 2009 et 2014), mais reste loin des contributions positives observées dans les zones similaires depuis les années 90.

Le fort excédent des naissances sur les décès est une singularité de la zone. La contribution du solde naturel, proche de + 1,0 % par an entre 1962 et 1968, diminue progressivement ensuite. Cela s'explique en premier lieu par une baisse de la natalité liée à un changement de comportement des femmes en matière de fécondité. S'y ajoute une hausse de la mortalité en raison du vieillissement de la population. En 2014, le solde naturel est légèrement négatif avec 10,4 naissances et 10,6 décès pour 1 000 habitants, malgré une natalité légèrement plus dynamique que dans le référentiel (+ 0,7 naissance pour 1 000 habitants).

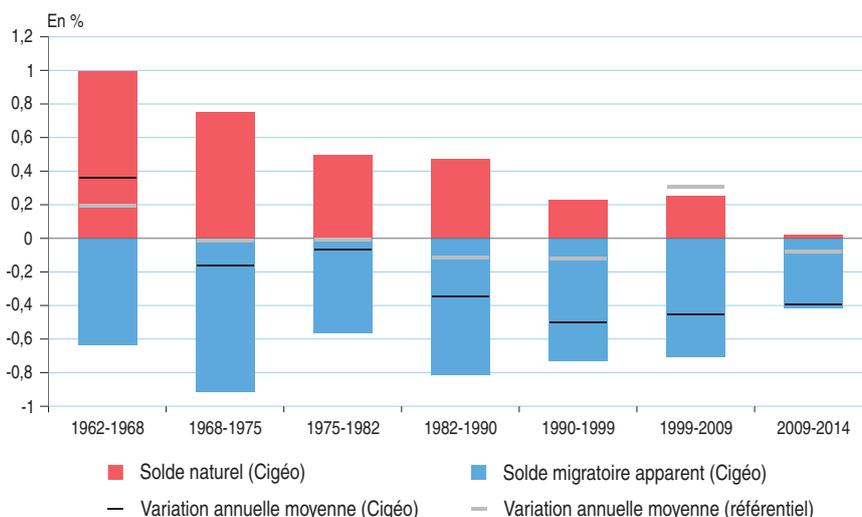
Une périurbanisation réduite par la baisse de population

Entre 2009 et 2014, le déclin démographique est le plus marqué dans les pôles urbains (- 0,6 % par an en moyenne), mais concerne également les communes isolées (- 0,3 %), et dans une moindre mesure les couronnes périurbaines (- 0,1 %) (figure 3).

La plupart des communes des pôles perdent de la population sur la période récente, avec des diminutions annuelles importantes dans les petits pôles. Le déficit migratoire est la cause principale du déclin à Joinville, Commercy et Ligny-en-Barrois (de - 1,7 % à - 1,4 % par an). À l'opposé, l'excédent migratoire de Wassy est annulé par un solde

2 Un solde migratoire largement déficitaire depuis 50 ans

Contributions des soldes naturels et migratoires aux taux annuels de variation de la population

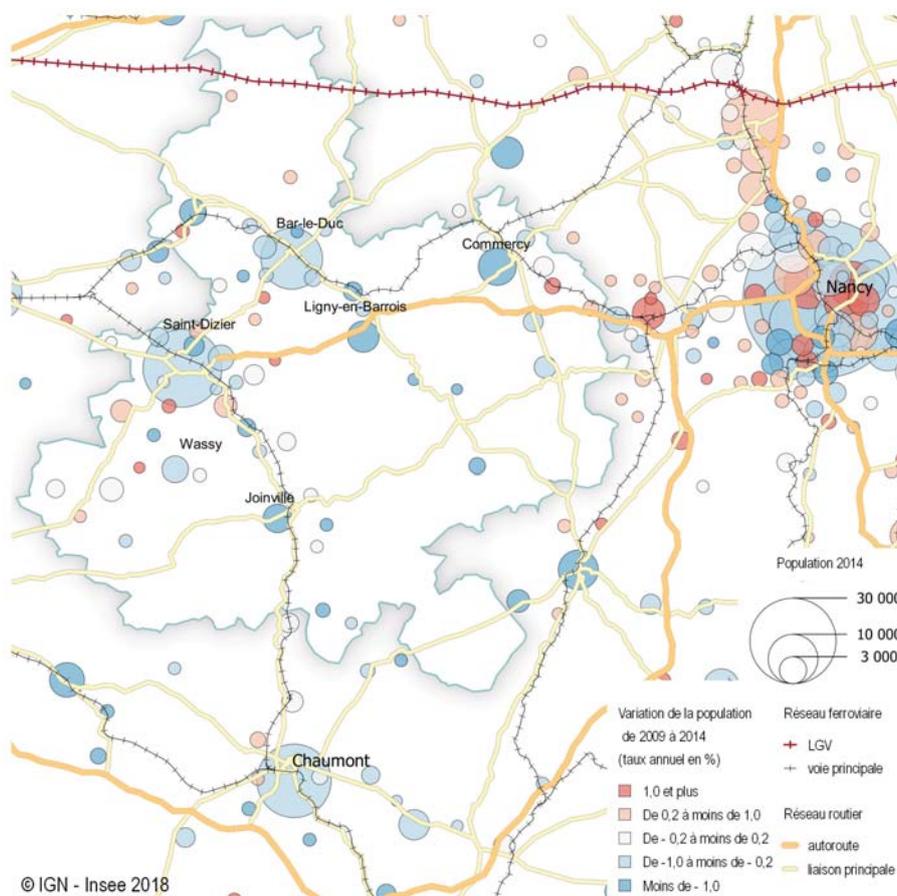


Lecture : entre 1999 et 2009, la population de la zone de proximité diminue de 0,46 % en moyenne par an, alors qu'elle augmente de 0,31 % dans le référentiel. Cette variation est liée à un déficit migratoire (- 0,71 %) que ne compense pas l'excédent naturel (+ 0,25 %).

Source : Insee, recensement de la population - état civil.

3 Un déclin de la population plus prononcé dans les petits pôles

Variation annuelle moyenne de la population de 2009 à 2014



Lecture : de 2009 à 2014, Saint-Dizier perd 0,5 % de sa population par an en moyenne. Champ : communes de plus de 500 habitants en 2014.

Source : Insee, recensement de la population - état civil.

naturel largement négatif (respectivement + 0,3 % et - 1,1 %). Les grands pôles connaissent également des baisses de population imputables aux déficits migratoires, plus prononcés à Saint-Dizier (- 0,6 % pour une variation totale de - 0,5 % par an) qu'à Bar-Le-Duc (- 0,2 % pour une variation de - 0,3 %).

Ces départs des pôles ne correspondent pas uniquement à des mouvements vers les communes périurbaines, dans la plupart desquelles les arrivées sont inférieures aux départs. Cependant, Eurville-Bienville, Humbécourt et Aulnois-en-Perthois, aux alentours de Saint-Dizier, et Brillon-en-Barrois à proximité de Bar-Le-Duc, connaissent des excédents migratoires contribuant à des augmentations significatives du nombre d'habitants : de + 0,8 % à + 1,8 % par an en moyenne.

Les communes isolées ne bénéficient de la rurbanisation que de façon marginale. Lorsque le solde migratoire est positif, il est souvent compensé par un déficit naturel lié au vieillissement. C'est notamment le cas des communes de La Porte du Der, Vaucouleurs et Euville. Proches de la D384, Voillecomte et Ceffonds voient leur population croître grâce aux excédents migratoires. À l'inverse, Sorcy-Saint-Martin située à l'est de la zone est la seule commune de plus de 500 habitants où le gain de population repose principalement sur la croissance naturelle.

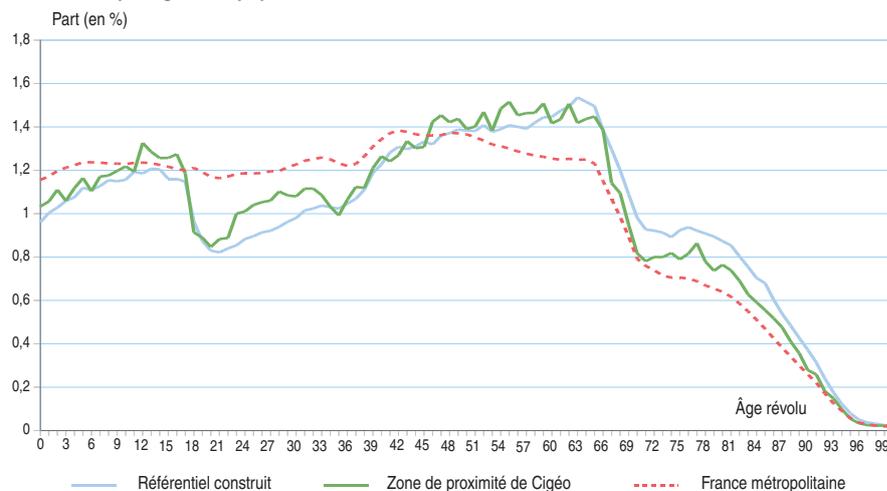
Un territoire plus jeune, mais qui vieillit plus vite que le référentiel

La population de la zone de proximité de Cigéo est relativement jeune : l'âge moyen est de 42 ans et 8 mois, contre 44 ans et 4 mois dans les territoires comparables. La proportion des moins de 20 ans y est plus forte (23,0 %, soit + 1 point), et celle des plus de 65 ans plus faible (20,9 %, soit - 3 points) (figure 4). Par suite, l'indice de vieillissement (*définitions*) qui mesure le rapport entre personnes âgées et jeunes est inférieur dans le territoire de Cigéo : 0,91 contre 1,08.

Comme dans les zones similaires, cet indicateur a fortement augmenté en quinze ans (+ 0,27). La part des plus de 65 ans progresse sensiblement depuis 1999 (+ 4,1 point, contre + 1,7 dans le référentiel) sous l'effet de l'avancée en âge des générations du baby boom et de l'allongement de la

4 La part des moins de 40 ans sensiblement plus élevée que dans le référentiel construit

Distribution par âge de la population du territoire d'étude et du référentiel construit en 2014



Source : Insee, recensement de la population.

durée de la vie. En parallèle, la part des moins de 20 ans recule depuis 1999 plus nettement dans la zone que dans le territoire de comparaison (- 3,3 points, contre - 1,1 point), de très nombreux jeunes quittant le territoire. Le rythme du vieillissement plus rapide que dans le référentiel pourrait perdurer dans les prochaines années, au vu du poids plus important de la classe d'âge des 50-64 ans.

Plus de résidents âgés dans les pôles et les communes isolées

Le vieillissement est particulièrement marqué dans les pôles, qui comptent une personne âgée de plus de 65 ans pour un jeune de moins de 20 ans. Le phénomène s'est en outre accéléré au cours des dernières années, l'indice de vieillissement passant de 0,62 à 1,01 en 15 ans (+ 0,39). La part des plus de 65 ans dépasse les 20 % dans toutes les communes centres des pôles et même les 25 % dans les petits pôles de Ligny-en-Barrois et Joinville (figure 5). La proportion de personnes âgées est également élevée dans les communes isolées, avec un indice de vieillissement de 0,92 en 2014, alors qu'il est de 0,75 dans les espaces périurbains ; le premier a progressé de 0,15 et le second de 0,20 en 15 ans.

D'avantage soumises au risque de dépendance, les personnes âgées de 75 ans ou plus sont également plus nombreuses dans les pôles et les communes isolées (respectivement 12,0 % et 11,3 % de la population) que dans les couronnes périurbaines (8,6 %).

Les jeunes résident plus souvent dans les couronnes périurbaines

Dans la zone de proximité de Cigéo, les jeunes de moins de 20 ans sont légèrement surreprésentés dans les communes périurbaines : ils constituent 24,3 % de la population de ces territoires, soit 1,2 point de plus que dans les communes isolées et 2,2 points de plus que dans les pôles urbains. La part des 30-44 ans est également plus importante dans le périurbain : cette tranche d'âge correspond fréquemment à des ménages avec enfants, qui travaillent dans les pôles et sont installés dans les communes périphériques pour y trouver un cadre de vie plus adapté. À l'opposé, les jeunes de 20 à 29 ans sont plus nombreux à habiter dans les pôles, où ils ont souvent leur emploi.

Moins de 150 000 habitants dans la zone de proximité à l'horizon 2050

Si les tendances actuelles se prolongeaient (*méthodologie*), le nombre d'habitants de la zone de proximité de Cigéo s'établirait à 149 000 en 2050, soit une baisse de près de 9 % en 35 ans, alors que la population resterait stable dans les territoires comparables. Le déclin démographique se poursuivrait, avec une diminution de 0,35 % par an en début de période, puis moitié moins après 2040. Le solde naturel se détériorerait, conséquence du vieillissement de la population.

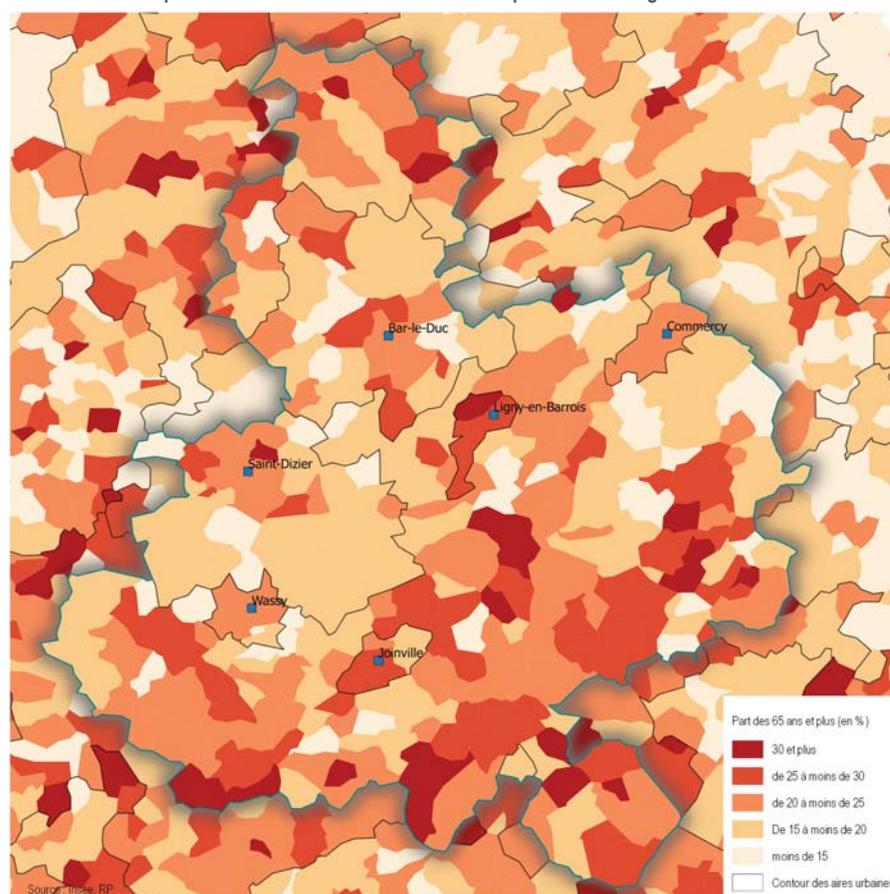
Contrairement aux autres tranches d'âge, les plus de 70 ans seraient de plus en plus nombreux dans la zone, avec l'entrée dans

les grands âges des générations du baby boom. Ils représenteraient près d'un quart de la population en 2050, contre 15 % en 2013. L'âge moyen atteindrait ainsi 46 ans à l'horizon 2050, soit 4 ans de plus qu'actuellement. Le nombre de décès augmenterait donc mécaniquement, alors que les naissances seraient de moins en moins fréquentes en lien avec la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. Après 2040, on pourrait observer en moyenne chaque année 9 naissances et 13 décès pour mille habitants, contre 10 naissances et 11 décès pour mille habitants avant 2020.

Ces projections ne s'apparentent pas à des prévisions, au sens où elles prolongent les tendances récentes sans intégrer de ruptures ou prises en compte de facteurs exogènes. D'autres scénarios existent, en fonction des hypothèses d'évolution des trois composantes du modèle : la fécondité, la mortalité et les migrations (*méthodologie*). Selon le scénario haut (le plus positif), les habitants de la zone de proximité de Cigéo seraient aussi nombreux en 2050 qu'actuellement (*figure 6*). Selon le scénario bas, la population baisserait de 15 % sur la période et compterait moins de 140 000 habitants en 2050. ■

5 Moins de personnes âgées dans le périurbain

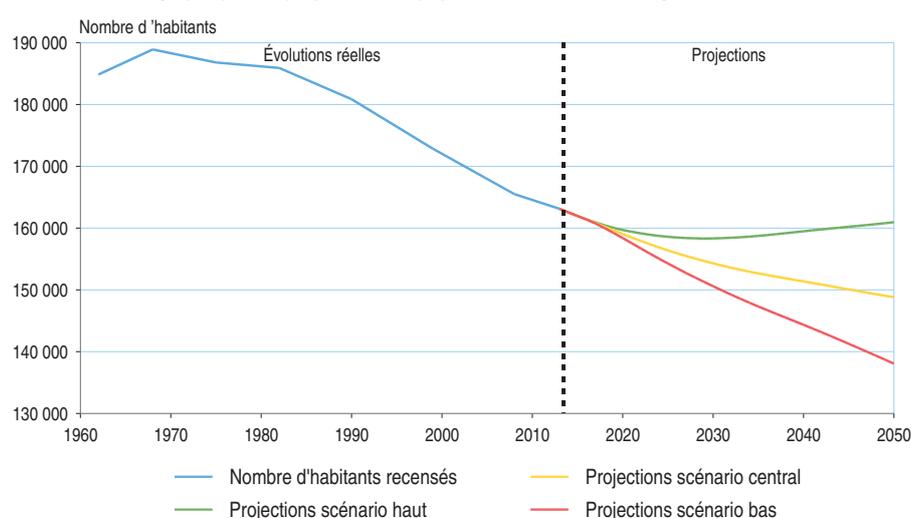
Part des 65 ans et plus dans les communes de la zone de proximité de Cigéo en 2014



Source : Insee, recensement de la population.

6 Le déclin démographique se poursuivrait à l'horizon 2050

Évolutions démographiques et projections de population de la zone de Cigéo



Source : Insee, recensements de la population et Omphale 2017.

Méthodologie

Le modèle **Omphale** permet de réaliser des projections infranationales de population en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues.

Le **scénario central** décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et gains d'espérance de vie. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013.

La **variante population haute** correspond à un gain d'espérance de vie qui suit la tendance haute nationale et à un solde migratoire national avec l'étranger plus élevé (+ 120 000 personnes par an).

La **variante population basse** reproduit un gain d'espérance de vie qui suit la tendance basse nationale et un solde migratoire avec l'étranger plus faible (+ 20 000 personnes par an).

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : aucune probabilité n'est affectée à la réalisation de chacun des scénarios.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde apparent des entrées-sorties ou **solde migratoire** apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Indice de vieillissement : il rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Il est égal à 1 lorsque les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Une économie encore fragilisée par la désindustrialisation

Le territoire a perdu plus de 10 000 emplois depuis 1975 et les créations d'emplois dans le tertiaire ne compensent pas les suppressions dans l'industrie. La reconversion est plus difficile que dans les territoires comparables, l'activité étant moins diversifiée et l'emploi plus concentré dans de grands établissements, notamment dans le secteur de la métallurgie. En écho, le chômage est plus élevé que dans le référentiel et touche plus durement les ouvriers et employés, ainsi que les jeunes et les femmes. Le marché du travail est assez déséquilibré, entraînant de nombreuses navettes avec les territoires limitrophes.

Vincent Monchatre, Sylvain Moreau, Insee

Depuis le XIX^e siècle, l'histoire économique de la zone de proximité de Cigéo s'est forgée autour de l'industrie et notamment de la métallurgie. En 1975, 40 % des emplois du territoire étaient industriels, représentant plus d'un emploi sur deux dans les couronnes périurbaines. Depuis, l'essoufflement du secteur a fortement contribué à l'érosion de l'emploi dans la zone. En 2014, celle-ci compte 60 000 emplois, soit une diminution de 11 700 au cours des quarante dernières années. La baisse est plus accentuée que dans les territoires comparables (- 0,45 % contre - 0,15 % par an en moyenne), la zone de proximité de Cigéo n'ayant pas connu le rebond d'activité observé ailleurs depuis 2000.

Le caractère industriel de la zone s'est atténué

D'avantage tournée vers les secteurs historiques, l'industrie du territoire a particulièrement souffert entre 1975 et 2014. Le secteur a perdu 17 700 emplois sur la période (figure 1), à un rythme annuel soutenu : - 2,4 % par an en moyenne, soit un point de moins que dans le référentiel. La part des emplois industriels a été divisée par deux, et s'est établie à 19 % de l'emploi total. La spécificité industrielle du territoire s'est estompée : l'écart avec les zones similaires n'est plus que de 3 points, alors qu'il était de 14 points quarante ans auparavant.

En parallèle, l'emploi agricole est également touché : il a été divisé par deux avec la destruction de 4 100 emplois. La baisse est en moyenne de 2,4 % par an, moins forte que dans le référentiel. Le tertiaire se révèle le seul secteur où l'emploi progresse (+ 11 300 emplois) et représente plus de 70 % de l'emploi total en 2014. Ce secteur d'activité est dominant dans tous les types d'espace. La tertiarisation de l'économie est toutefois moins marquée que dans les territoires comparables (+ 0,8 % par an, contre + 1,2 %) et ne permet pas de compenser les pertes observées dans les autres secteurs.

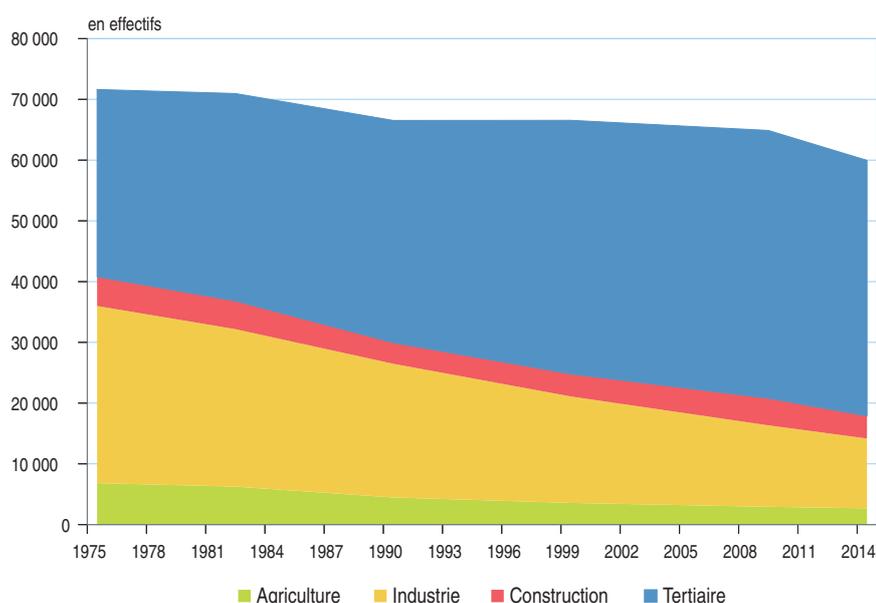
La sphère productive reste spécialisée autour des activités de la métallurgie

En 2014, 34 % des emplois de la zone de proximité de Cigéo relèvent de la sphère productive, qui regroupe les activités de production des biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournés principalement vers les entreprises de cette sphère. La proportion a fortement baissé en quarante ans (- 20 points) comme dans le référentiel (figure 2).

La zone de proximité de Cigéo se distingue par le poids important de l'industrie métallurgique (figure 3), qui emploie près de 10 % des salariés, 2,6 fois plus que dans les territoires comparables. Cette spécificité bénéficie aux secteurs industriels connexes de la fabrication de matériel de transport, de machines et d'équipements. *A contrario*, la présence de vastes espaces de forêts (près de 40 % du territoire) ne profite pas au secteur du travail du bois, industrie du papier et imprimerie, qui n'emploie que 500 salariés : la part de cette activité dans l'emploi est inférieure à celle des territoires similaires, pourtant deux fois moins boisés en

1 Des emplois globalement en baisse et de plus en plus tournés vers le tertiaire

Nombre d'emplois par secteur d'activité entre 1975 et 2014



Source : Insee, recensements de la population.

moyenne. Dans ce territoire rural, agriculture et industrie agroalimentaire offrent également peu d'emplois : 4,4 % contre 7,2 % dans le référentiel.

Des activités présentes peu développées

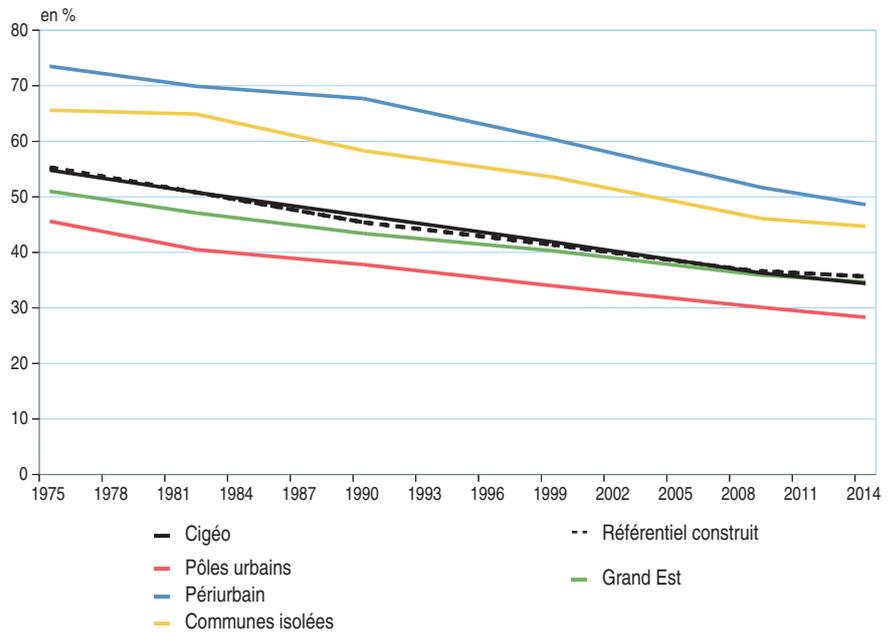
Dans la zone de proximité de Cigéo, comme dans les zones similaires, deux tiers des salariés relèvent de la sphère présente qui regroupe principalement des activités tertiaires tournées vers la population résidente. Mais leur répartition diffère selon les territoires. Administration et enseignement sont surreprésentés dans la zone d'étude, avec la présence de grands établissements publics : lycées dans les grands pôles, Conseil général de la Meuse à Bar-le-Duc, notamment. L'emploi est également plus développé dans le secteur de la santé, en particulier dans les services hospitaliers. En revanche, le territoire abrite moins d'activités d'hébergement médical ou médico-social (9,7 % des salariés, soit 1,2 point de moins que dans le référentiel). Ces activités sont en effet principalement à destination des personnes âgées, moins nombreuses sur le territoire. Les activités commerciales ne regroupent que 11,4 % des salariés, contre 14,3 % dans les territoires comparables.

Malgré un environnement naturel favorable au tourisme vert, l'activité est très peu développée dans la zone. Le nombre de lits touristiques (*définitions*) y est particulièrement faible, soit 11 lits pour 100 habitants (*figure 4*). L'essentiel se concentre dans les peu nombreuses résidences secondaires (80 % des lits) ; elle est complétée par 30 hôtels et 10 campings. En corollaire, l'emploi touristique est faible, représentant 800 emplois, soit 1,5 % des ETP (équivalent temps plein) du territoire, contre 2,5 % dans le référentiel.

En parallèle, l'économie sociale et solidaire, qui rassemble associations, coopératives, mutuelles et fondations, emploie 4 700 salariés. Elle occupe une place sensiblement plus faible dans l'emploi salarié du territoire que dans les territoires similaires : 10,1 % soit 3,2 points de moins. Cela s'explique par un poids moins important des associations (-2,2 points), notamment celles du secteur social (-1,2 point). Les coopératives, surtout agricoles, contribuent également à cet écart.

2 La sphère productive constamment en recul depuis 40 ans

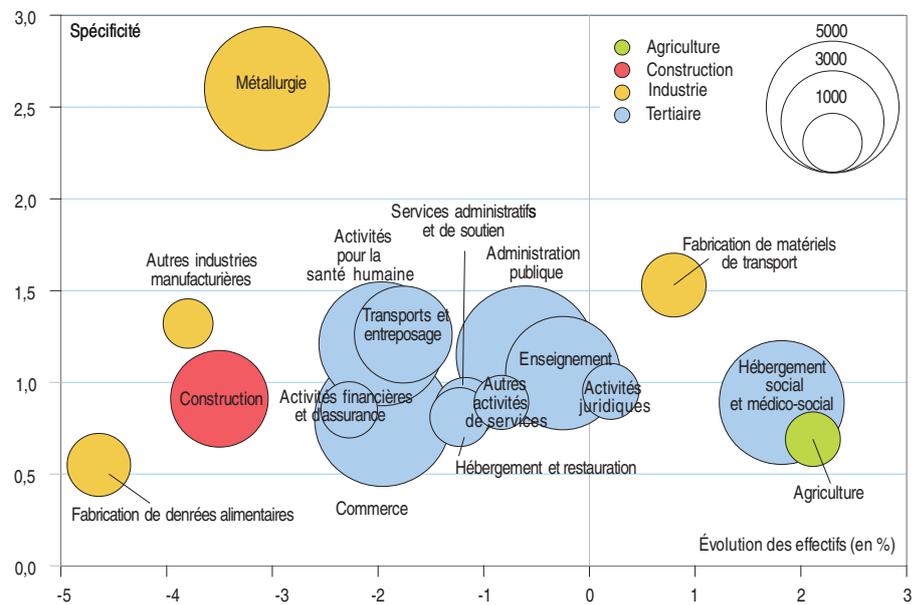
Part de la sphère productive dans l'emploi depuis 1975



Source : Insee, recensements de la population.

3 Une économie fortement tournée vers la métallurgie

Spécialisation et évolution de l'emploi par secteur d'activité entre 2009 et 2014



Champ : secteurs d'activité (en nomenclature A38) de plus de 700 salariés en 2014.

Lecture : la métallurgie regroupe 4 400 emplois en 2014, soit 3 % de moins qu'en 2009 ; sa part dans l'emploi de la zone de proximité de Cigéo est 2,6 fois plus importante que celle relative aux territoires similaires.

Source : Insee, CLAP 2009-2014.

L'emploi salarié plus concentré dans les grands établissements

L'activité économique locale est dépendante des grands établissements. Les plus grands sont des établissements publics,

notamment du secteur de la santé : les trois hôpitaux de Saint-Dizier et Bar-le-Duc emploient chacun plus de 500 salariés. Le Conseil général de la Meuse dépasse également ce seuil (*figure 5*). Hors domaine public, les dix plus grands établissements

regroupent 10,6 % des salariés du privé, part quatre fois plus élevée que dans le référentiel. La présence d'établissements de l'industrie métallurgique traduit la spécificité sectorielle de la zone. Six de ces établissements ont entre 200 et 500 salariés : Acieries Hachette et Driout à Saint-Dizier, Ferry Capitain à Vecqueville, Fonderies de Brousseval et Montreuil à Brousseval sont les trois plus importants. D'autres grands établissements industriels sont également implantés sur le territoire, tels Autocars Setra Mercedes Benz Autobus à Ligny-en-Barrois spécialisé dans la fabrication de matériels de transport, et le fabricant de machines Yanmar Construction Equipment Europe à Saint-Dizier. La zone comporte également des établissements plus modestes comme les sites de Safran Aero Composite et Albany Engineered Composites à Commercy (189 salariés à eux deux).

Ces établissements se concentrent dans les pôles et leurs couronnes. Quelques établissements ont fait le choix de s'installer

au-delà, dans les communes isolées : l'industrie métallurgique GHM à Fronville, l'hôpital de la Porte du Der et l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs à Bure (167 salariés).

Les femmes et les jeunes sont les plus éloignés du marché de l'emploi

En 2014, 72 050 actifs âgés de 15 à 64 ans résident dans la zone de proximité de Cigéo ; 60 800 sont en emploi et 11 250 au chômage (*définitions*). Le taux d'activité s'établit à 71,5 %, en retrait de 1,5 points par rapport au référentiel (*figure 6*), tout particulièrement chez les femmes (- 3 points). Les hommes sont plus souvent actifs, dans des proportions voisines de celles observées dans les territoires comparables, à l'exception des seniors (45,6 % d'actifs parmi les hommes entre 55 et 64 ans, soit 2,6 points de moins que dans les zones similaires).

Les moins de 25 ans constituent la seule classe d'âge où l'activité est un peu plus fréquente dans la zone. Cela s'explique par

un nombre moins élevé de jeunes en études secondaires ou supérieures. Un jeune actif sur trois est cependant au chômage, soit une proportion plus forte que dans le référentiel ou dans la région. Cette situation contribue à la relative faiblesse du taux d'emploi des jeunes par rapport aux territoires comparables (32,2 %, - 1,2 point), qui est constatée dans la zone de Cigéo quels que soient le sexe et l'âge. L'écart est le plus important pour les femmes de 25 à 54 ans et le plus faible chez les hommes de moins de 55 ans.

Employés et ouvriers sont durement frappés par le chômage

Les habitants de la zone de proximité de Cigéo rencontrent davantage de difficultés sur le marché du travail. En 2014, 16,1 % des actifs âgés de 15 à 64 ans se déclarent au chômage dans la zone, soit 2,6 points de plus que dans les territoires comparables (*figure 7*).

Plus encore qu'ailleurs, le chômage touche plus souvent les femmes et les jeunes : 17,2 % des femmes et 33,3 % des jeunes sont au chômage contre respectivement 14,2 % et 30,2 % dans le référentiel construit.

Le chômage de longue durée est également plus important, avec un chômeur sur deux en recherche d'emploi depuis plus d'un an (cinq points de plus que dans les zones similaires). Il s'agit d'un chômage structurel en grande partie lié à l'écart entre le niveau de qualification des actifs et celui recherché par les entreprises : le territoire compte plus d'emplois de cadres que de cadres résidents, et à l'inverse, moins d'emplois d'ouvriers que d'ouvriers. Dans la zone de proximité de Cigéo, près d'un actif peu diplômé sur quatre est au chômage, contre à peine un sur cinq dans les territoires comparables. Pour les diplômés du supérieur, le taux de chômage est plus faible : 7 %, au même niveau que dans le référentiel.

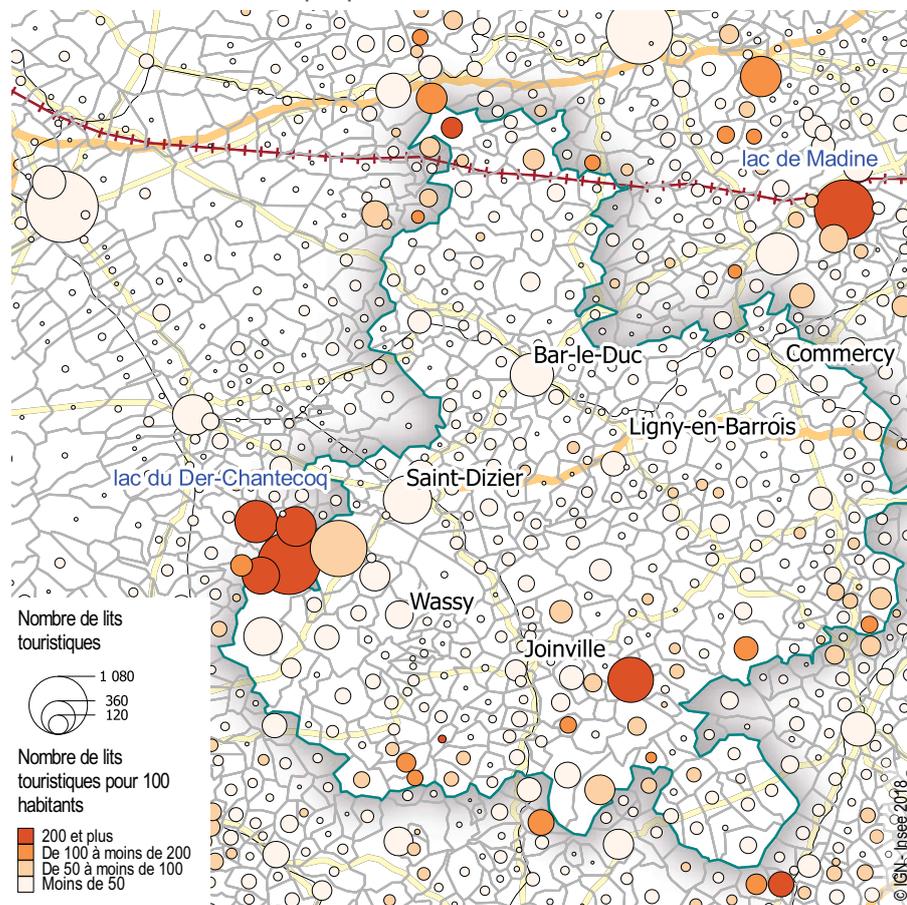
En phase avec un chômage concernant davantage les moins qualifiés, les taux de chômage des ouvriers et employés sont élevés (21,3 % et 17,1 %), plus encore que dans le référentiel (18,7 % et 14,9 %).

Un marché du travail relativement peu équilibré pour les cadres et les ouvriers

Avec 99 emplois disponibles sur le territoire pour 100 actifs occupés résidents, le marché du travail de la zone de proximité est globalement beaucoup plus équilibré

4 Une capacité touristique très limitée

Nombre et densité de lits touristiques par commune en 2014



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale - Pôle de compétence tourisme données 2017.

5 Quatre des cinq plus grands établissements de la zone de proximité de Cigéo relèvent du domaine médical

Liste des principaux établissements au 31 décembre 2015

Rang	Tranche d'effectifs salariés	Nom de l'établissement	Commune	Secteur d'activité (Naf - A38)	Secteur d'activité (Naf - A5)
1	500 à 999	Centre hospitalier Geneviève De Gaulle Anthoiz	Saint-Dizier	Santé humaine	tertiaire
2		Centre hospitalier général	Bar-le-Duc	Santé humaine	tertiaire
3		Conseil Général de la Meuse	Bar-le-Duc	Administration publique	tertiaire
4		Centre hospitalier de la Haute-Marne	Saint-Dizier	Santé humaine	tertiaire
5	200 à 499	Association du Bois-L'Abbesse	Saint-Dizier	Hébergement médico-social et social	tertiaire
6		Autocars Setra Mercedes Benz Autobus	Ligny-en-Barrois	Fabrication de matériels de transport	industrie
7		Acieries Hachette et Driout	Saint-Dizier	Métallurgie	industrie
8		Ferry Capitain	Vecqueville	Métallurgie	industrie
9		Fonderies de Brousseval et Montreuil	Brousseval	Métallurgie	industrie
10		Lycée Raymond Poincaré	Bar-le-Duc	Enseignement	tertiaire
11		Centre hospitalier spécial de Fains Véel	Fains-Véel	Santé humaine	tertiaire
12		Yanmar Construction Equipment Europe	Saint-Dizier	Fabrication de machines	industrie
13		Service départemental d'action sociale de la Meuse	Bar-le-Duc	Administration publique	tertiaire
14		La Poste	Bar-le-Duc	Transports et entreposage	tertiaire
15		GHM	Sommevoire	Métallurgie	industrie
16		Hôpital Saint Charles	Commercy	Santé humaine	tertiaire
17		Office National des Forêts	Bar-le-Duc	Agriculture	agriculture
18		Arcelormital Construction France	Haironville	Métallurgie	industrie
19		Division Galvaneuse	Contrisson	Métallurgie	industrie
20		SNCF réseau	Saint-Dizier	Transports et entreposage	tertiaire

Source : Insee, CLAP2015.

que dans les territoires comparables (94 emplois pour 100 actifs occupés résidents).

Ce relatif équilibre masque des flux de navetteurs importants, avec plus de sortants que d'entrants (figure 8). Il répond à un besoin d'ajustement entre l'offre et la demande de travail sur le territoire. En 2014, 9 050 personnes résidant dans le territoire ont un emploi à l'extérieur. En regard, 8 020 personnes habitant en dehors de la zone de proximité de Cigéo viennent y travailler.

Les catégories socioprofessionnelles sont diversement concernées, en lien avec l'inadéquation des niveaux de qualification de l'offre et de la demande de travail. L'excédent le plus important est observé chez les cadres et professions intellectuelles supérieures : 105 emplois sont occupés pour 100 actifs résidents. Pour répondre à la demande, 1 400 cadres viennent travailler dans la zone depuis l'extérieur. Ils représentent 17 % du flux entrant de navetteurs, proportion sensiblement plus élevée que pour le flux sortant (13 %). Concernant les autres catégories, les proportions dans les flux entrants et sortants sont voisines. Toutefois, les ouvriers font exception avec une part plus faible dans le flux entrant que

dans le flux sortant (respectivement 27 % et 32 %).

Les échanges se font surtout avec les aires urbaines limitrophes

En 2014, les échanges domicile-travail de la zone de proximité de Cigéo se font essentiellement avec des communes du Grand Est (92 % des entrées et 90 % des sorties). Les navetteurs entrants résident dans les communes périurbaines ou isolées (41 % et 27 %), en général situées dans l'immédiate périphérie de la zone. Les sortants s'éloignent davantage pour aller travailler, deux

sur trois exerçant leur activité dans un pôle urbain (figure 8).

En conséquence, les navettes domicile-travail sont déficitaires avec la majorité des aires urbaines. L'écart est très sensible pour l'aire urbaine de Nancy, avec 1 640 navetteurs sortant de la zone pour moitié moins d'entrants. Les flux sont également déficitaires pour les aires urbaines de Chaumont (- 520), Toul (- 460), Verdun (- 120) et Paris (- 230). À l'opposé, le territoire enregistre plus d'entrées que de sorties avec l'aire urbaine de Vitry-Le-François (+ 190).

6 Une inactivité davantage marquée que dans les territoires comparables

Taux d'activité et taux d'emploi en 2014 (en %)

	Part des actifs dans la population		Part des actifs occupés dans la population	
	Zone de proximité de Cigéo	Référentiel construit	Zone de proximité de Cigéo	Référentiel construit
Hommes	75,7	76,0	64,8	66,2
Femmes	67,1	70,0	55,6	60,1
15-24 ans	48,3	47,9	32,2	33,4
25-54 ans	88,9	90,7	76,6	80,0
55-64 ans	43,7	46,7	38,4	41,8
Ensemble des 15 à 64 ans	71,5	73,0	60,3	63,2

Champ : personnes entre 15 et 64 ans au lieu de résidence.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

Les échanges excédentaires s'observent en majorité avec les communes isolées (+ 1 200 en tout). Ces territoires résidentiels sont principalement situés dans l'immédiate périphérie de la zone.

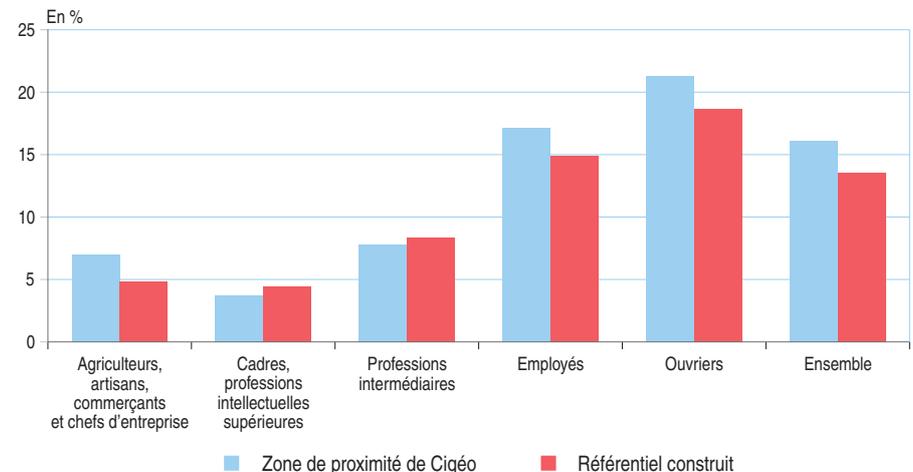
Deux tiers des navettes domicile-travail en direction des pôles

Au sein du territoire, 29 900 habitants travaillent dans une autre commune de la zone de proximité de Cigéo. Le plus grand nombre réside dans une commune périurbaine (45 %). Les lieux de résidence des autres navetteurs internes se répartissent à parts égales entre pôles urbains et communes isolées.

Parmi les navetteurs internes, 70 % travaillent dans un pôle urbain, et notamment dans les communes centres des deux grands pôles : 7 000 personnes exercent leur activité à Saint-Dizier et 5 600 à Bar-Le-Duc (figure 9). Les flux des navetteurs sont particulièrement intenses au sein même des deux pôles de Saint-Dizier (14 600), de Bar-Le-Duc (9 500) et, dans une moindre mesure, entre ceux-ci (1 400 personnes au total). Les communes isolées sont plus rarement le lieu de travail des habitants du territoire. Les flux les plus importants se dirigent vers Revigny-sur-Ornain, La Porte du Der, Vaucouleurs et Sommevoire, où est implantée l'entreprise GHM. Les 14 % restants vont travailler dans les communes périurbaines, notamment Tronville-en-Barrois et Contrisson, où 230 personnes ont un emploi dans la métallurgie (division Galvameuse du groupe Arcelor-Mittal). ■

7 Employés et ouvriers sont durement frappés par le chômage

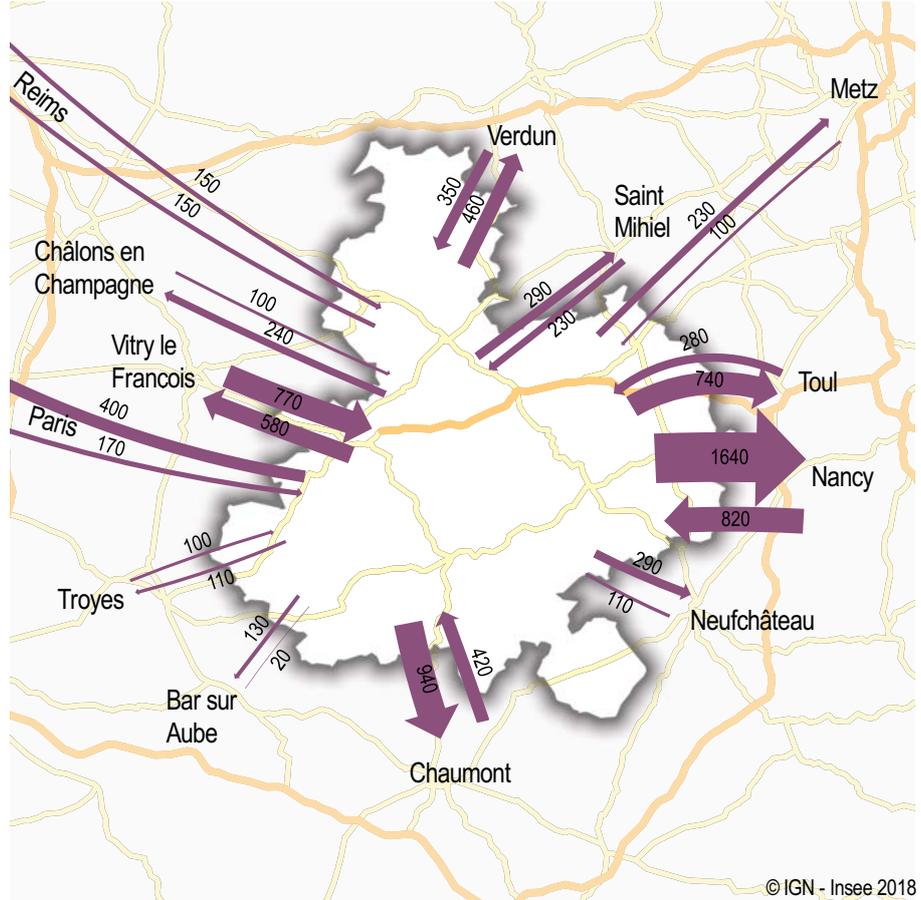
Taux de chômage déclaré des résidents âgés de 15 à 64 ans, selon la catégorie socioprofessionnelle en 2014



Champ : chômeurs âgés de 15 à 64 ans au lieu de résidence.
Source : Insee, recensement de la population 2014.

8 Un quart des navetteurs travaillent dans les aires urbaines de Nancy et de Toul

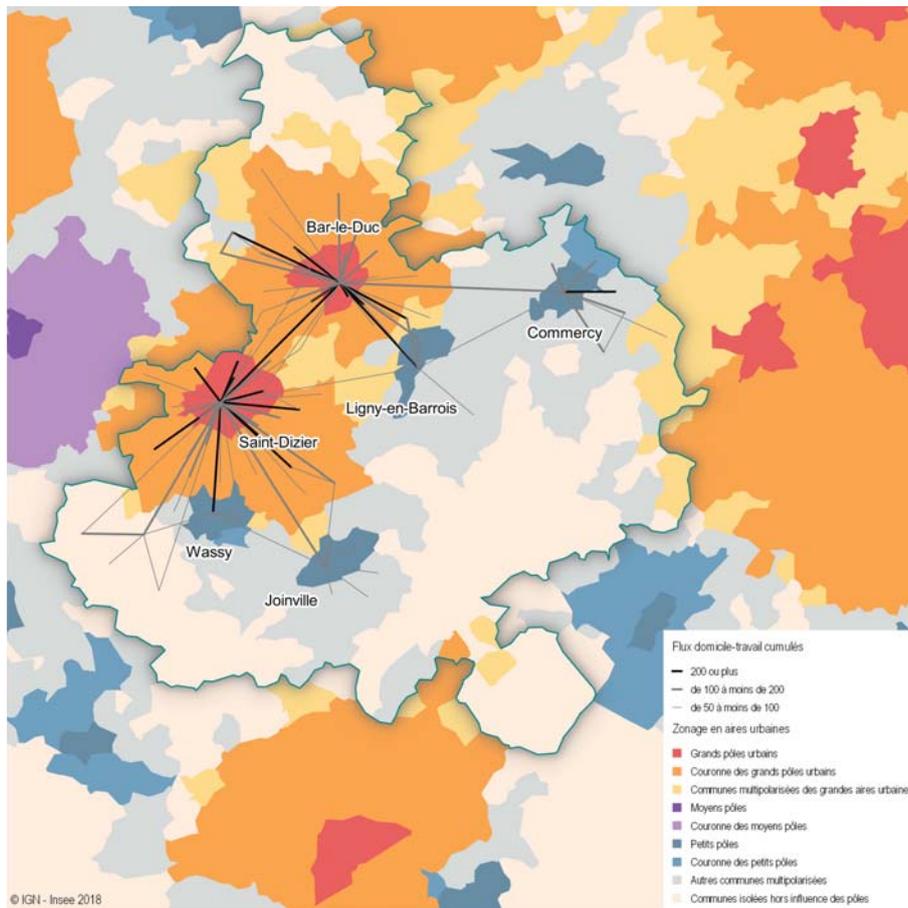
Flux domicile-travail entre la zone de proximité de Cigéo et les principales aires urbaines extérieures



Source : Insee, recensement de la population 2014.

9 Une forte polarisation de l'emploi autour des deux grands pôles

Déplacements domicile-travail de plus de 50 personnes entre communes du territoire



Lecture : 140 personnes résidant dans la commune de Bar-le-Duc travaillent à Saint-Dizier. Inversement, 150 habitants de Saint-Dizier travaillent à Bar-le-Duc. Le flux cumulé entre ces deux communes est donc de 290 navetteurs.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

Définitions

La **capacité d'accueil touristique** se définit en nombre de places d'hébergement (lits touristiques), selon une convention de calcul sommaire :

- capacité en hôtellerie classée ou non : nombre de chambres * 2
- capacité en hôtellerie de plein air classée ou non : nombre d'emplacements * 3
- capacité en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires * 5

Le champ porte sur les hôtels de tourisme, classés ou pas, de plus de 5 chambres et sur les campings de plus de 10 emplacements, classés ou pas.

Le **taux de fonction touristique** correspond à la capacité d'accueil touristique pour 100 personnes résidant sur le territoire.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre d'actifs occupés et l'ensemble de la population correspondante.

Le **chômage** au sens du recensement de la population correspond d'une part aux personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail, et d'autre part, aux personnes (15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Un territoire qui cumule les fragilités

La population de la zone de proximité de Cigéo a un niveau de vie globalement plus faible que celle des territoires comparables, et ses habitants sont davantage touchés par la pauvreté. La tendance est accentuée chez les ménages les plus fragiles. Ces derniers se concentrent dans les pôles urbains, alors qu'ils sont très peu présents dans le périurbain.

Vincent Monchatre, Flora Vuillier-Devillers, Insee

En 2015, 16,6 % des ménages du territoire sont considérés comme pauvres au sens monétaire du terme (*définitions*), soit près de 12 000 ménages au niveau de vie inférieur à 1 028 euros par mois (seuil de pauvreté). Ce taux est inférieur de 0,8 point dans les territoires comparables et de 1,7 point en France métropolitaine.

Moins de revenus pour les habitants de la zone de proximité

Le niveau de vie médian est un peu plus faible dans la zone d'étude : la moitié des ménages disposent d'un revenu annuel disponible de plus de 18 900 euros par UC, contre 19 200 dans le référentiel construit et 20 500 en France métropolitaine (*figure 1*). Cet écart se retrouvant chez les 10 % les plus modestes comme chez les 10 % les plus aisés, les inégalités sont aussi fortes dans la zone de proximité que dans les zones similaires. À l'exception des hommes vivant seuls, tous les ménages ont des revenus plus réduits dans la zone de Cigéo que dans le référentiel, indépendamment du mode de cohabitation, du statut d'occupation ou de l'âge du référent fiscal. L'écart est davantage marqué pour les ménages d'au moins cinq personnes. Le revenu

disponible par UC de la moitié de ces ménages dépasse 14 900 euros annuels dans la zone de proximité contre 15 700 dans les territoires comparables, soit 5 % de différence, pour moins de 2 % pour l'ensemble des ménages.

Confrontée à une plus grande précarité, la population de la zone de Cigéo dépend davantage des prestations sociales. En 2016, celles-ci représentent plus des trois quarts du revenu pour 23,3 % des allocataires CAF, soit 0,8 point de plus que dans le référentiel. Par ailleurs, 7 % des habitants touchent le Revenu de Solidarité Active (RSA) socle non majoré, et 9 % de la population couverte par la Cnam bénéficie de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) (*définitions*). Ces taux sont respectivement de 6 % et 8 % dans le référentiel construit.

Davantage de populations exposées au risque de précarité

Dans la zone de Cigéo comme ailleurs, certaines populations sont plus susceptibles d'être confrontées à des situations de précarité. Par exemple, 37 % des familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur au

seuil de pauvreté, soit six fois plus que les couples sans enfant (*figure 2*). Ce type de ménages fait partie des plus exposés à la pauvreté, une tendance encore plus marquée dans la zone, où les familles monoparentales sont plus souvent touchées par le chômage ; ici, 42 % des enfants de ces familles vivent avec un parent sans emploi, ni étudiant ni retraité, contre 36 % dans les territoires comparables. De même, 9 % des enfants font partie de familles dont aucun des deux parents ne travaille, contre 6 % dans le référentiel.

Inversement, les hommes vivant seuls sont moins souvent pauvres dans la zone d'intérêt (les femmes seules et les couples sans enfant également, mais de façon moins nette). Ils ont plus souvent un emploi que dans les zones similaires.

La pauvreté décroît en fonction de l'âge : plus d'un quart des ménages de moins de 30 ans sont concernés, alors que ceux de plus de 75 ans sont relativement peu exposés (28,5 % contre 8,4 %). Dans la zone de Cigéo, les jeunes sont plus souvent pauvres que dans le référentiel, en partie en raison de leur insertion professionnelle plus difficile ; 32 % des 18-24 ans ne sont ni en études ni en emploi, 4 points de plus que dans les territoires similaires. La pauvreté touche au contraire moins fréquemment les ménages les plus âgés, malgré un taux de chômage des 55-64 ans supérieur à celui de la zone de comparaison, et une plus grande part d'anciens ouvriers et d'employés parmi les retraités.

En règle générale, les niveaux de vie médians sont beaucoup plus faibles chez les locataires que chez les propriétaires (respectivement 14 600 € et 20 900 €), en lien avec un accès à la propriété plus difficile pour les ménages à bas revenus. Un ménage de locataires sur trois vit sous le seuil

1 Un niveau de vie plus faible dans la zone de proximité de Cigéo

Indicateurs de pauvreté monétaire en 2015

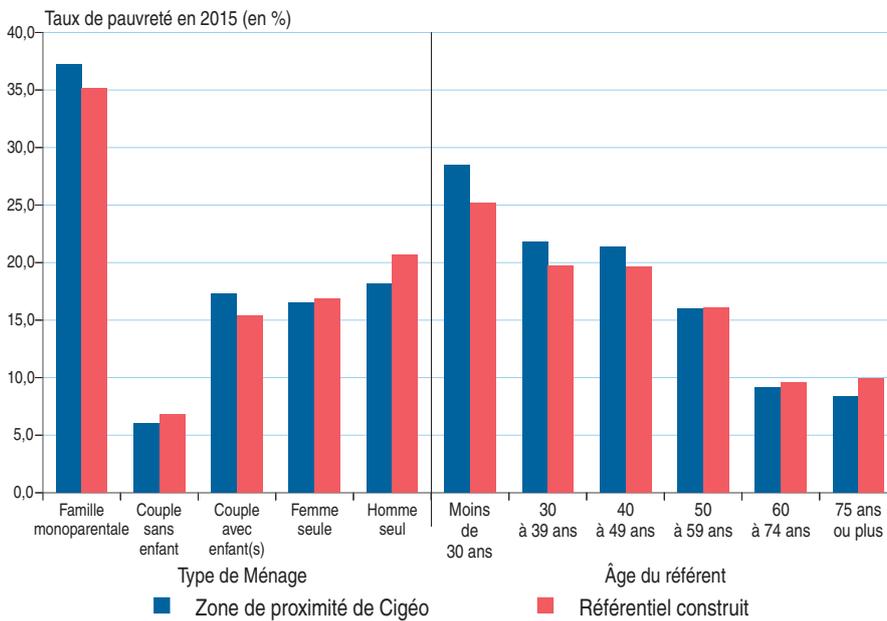
	Zone de proximité de Cigéo	Référentiel construit	France métropolitaine
Taux de pauvreté au seuil de 60 % (en %)	16,6	15,8	14,9
Niveau de vie (en €)			
Médiane	18 910	19 230	20 570
Premier décile (D1)	10 490	10 610	10 740
Dernier décile (D9)	31 160	31 900	37 620
Rapport interdécile (D9/D1)	3,0	3,0	3,5

Lecture : dans la zone de proximité de Cigéo, la moitié de la population a un niveau de vie inférieur à 18 910 €, les 10 % les moins aisés (premier décile) ont un niveau de vie inférieur à 10 490 €.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2015.

2 Les jeunes ménages et les familles monoparentales encore plus touchés par la pauvreté dans la zone de proximité de Cigéo

Taux de pauvreté selon le type de ménage et l'âge du référent fiscal



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2015.

de pauvreté, presque quatre fois plus que les ménages propriétaires. Les locataires sont surreprésentés dans la zone de proximité par rapport au référentiel, et habitent beaucoup plus souvent dans le parc social en raison d'une offre plus importante. Les logements HLM concernent en effet 16 % des ménages dans le territoire d'étude, soit 6 points de plus que dans la zone de comparaison.

Des ménages moins souvent en emploi et plus souvent ouvriers

Le chômage touche plus fréquemment les habitants du territoire que ceux du référentiel : 16 % des actifs de 15 à 64 ans sont au chômage, contre 14 % dans les territoires similaires. Cet écart se retrouve aussi bien chez les jeunes actifs que chez les plus de 55 ans. Les chômeurs de la zone éprouvent davantage de difficultés à retrouver un emploi : plus de la moitié en cherchant un depuis plus d'un an (52 % contre 47 % dans le référentiel). Dans les ménages où tous les actifs travaillent, ces derniers occupent plus souvent un emploi précaire que dans les territoires comparables. Par ailleurs, 45 % des ménages ne comptent aucun actif occupé, soit un point de moins que dans le référentiel où les ménages de retraités sont plus nombreux. Dans le territoire de comparaison comme dans la zone de Cigéo, la moitié des ménages sans actif occupé

correspondent à des personnes seules, et plus d'un tiers à des couples sans enfant.

Parmi les ménages dont la personne de référence a un emploi, 21 % sont employés et 40 % ouvriers (figure 3). Ces deux catégories socioprofessionnelles sont plus représentées dans la zone que dans le référentiel construit, ce qui contribue à expliquer la

différence de revenu entre ces deux territoires. En 2014, les employés résidant dans le Grand Est gagnaient 15 000 euros net par an en moyenne, les ouvriers 18 000 €, les professions intermédiaires 24 000 € et les cadres 41 000 €. Les familles d'employés et d'ouvriers sont d'autant plus fragiles dans la zone que 27 % ne comptent qu'un actif occupé, soit 5 points de plus que dans les territoires similaires.

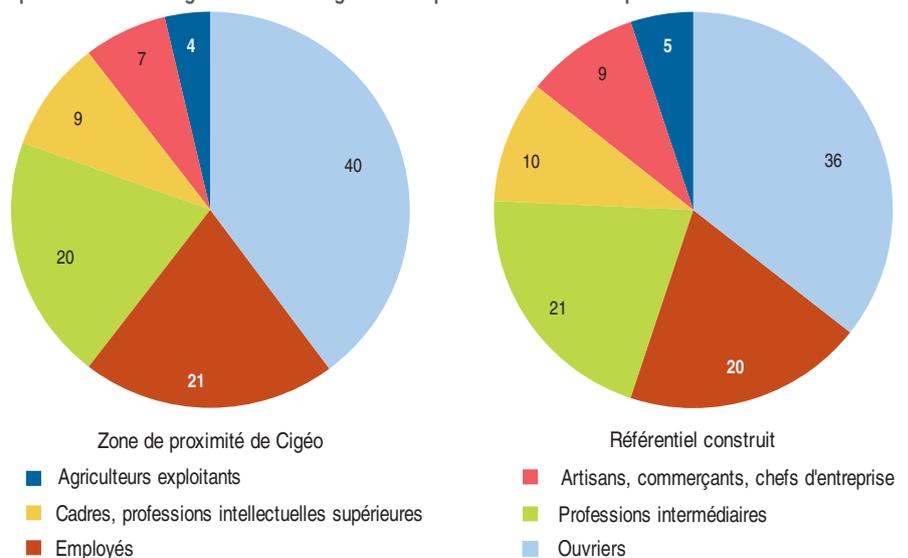
Une forte concentration des populations à bas revenus dans les pôles

Si 44 % des habitants de la zone résident dans un des pôles, c'est le cas pour 59 % de la population à bas revenus (figure 4). Le niveau de vie y est plus faible que dans les autres types de communes, et la pauvreté y touche une personne sur cinq. Cette concentration des populations en situation de précarité est due à la localisation des emplois, mais également des logements sociaux. Plus d'un quart des ménages des pôles vit dans un logement HLM (27 %), trois fois plus que dans les communes isolées et cinq fois plus que dans le périurbain.

Les ménages les plus fragiles sont surreprésentés dans les pôles : 10 % des ménages sont des familles monoparentales, contre 7 % dans les communes isolées et le périurbain. De plus, dans les pôles, la personne de

3 Quatre ménages d'ouvriers sur dix dans la zone de proximité de Cigéo

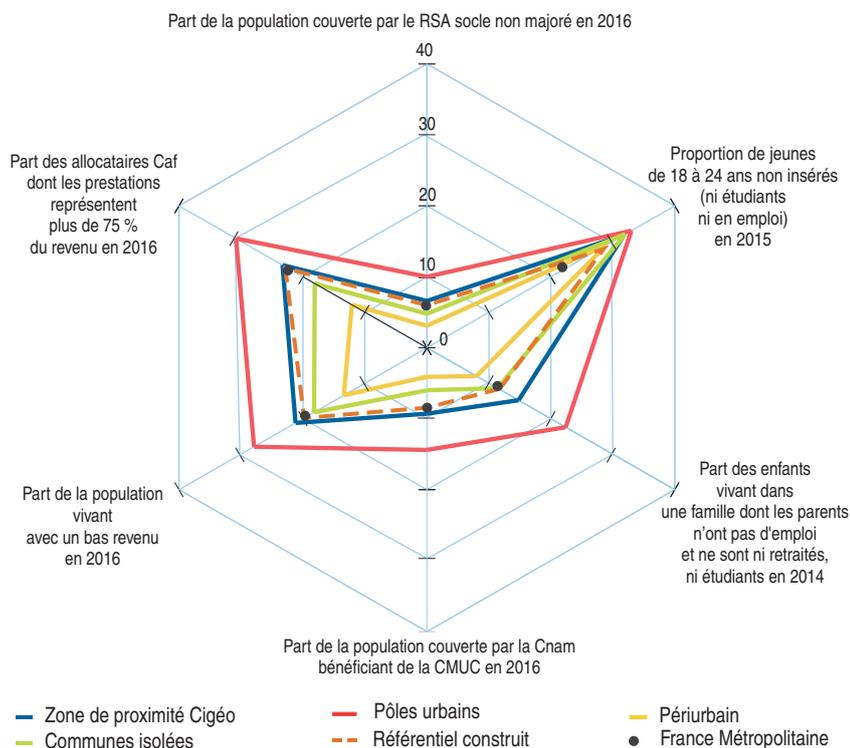
Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Note : en raison des arrondis, la somme des pourcentages affichés n'est pas égale à 100.
Source : Insee, recensement de la population 2015.

4 Un cumul des situations précaires dans les pôles urbains de la zone de Cigéo

Indicateurs de fragilité (en %)



Sources : Insee, recensement de la population 2015, exploitations principales et complémentaires ; Cnaf 2016 ; Cnam 2016.

référence est un chômeur ou un actif en emploi précaire dans 15 % des cas, contre 10 % maximum dans les autres types de communes. La pauvreté touche les jeunes ménages de façon encore plus importante : elle concerne 36 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans. La dépendance aux aides sociales est forte : 31 % des allocataires CAF dépendent à plus de 75 % des prestations sociales, et 10 % des habitants reçoivent le RSA socle non majoré (contre respectivement 15 % et 4 % dans le reste de la zone).

Cette population en situation de fragilité côtoie des citoyens aisés, les ville-centres réunissant des revenus particulièrement contrastés. Ainsi, les 10 % les plus modestes y sont plus pauvres qu'ailleurs, alors que

les 10 % les plus aisés y sont plus riches qu'ailleurs. Les premiers ont un revenu disponible par UC inférieur à 9 650 € et les seconds supérieur à 31 750 €. Les inégalités y sont de loin les plus fortes : dans ce type de communes, les employés et les sans-emploi sont surreprésentés, mais également les cadres. Le statut d'occupation rend compte de ces disparités : moins de 8 % des propriétaires sont sous le seuil de pauvreté, contre 37 % des locataires.

Un niveau de vie élevé dans le périurbain

Au sein de la zone de Cigéo, le niveau de vie médian est le plus haut dans le périurbain. Il y atteint 20 000 euros, pour un taux de pauvreté de 12 %. Ce dernier est plus faible

que dans les pôles et les communes isolées pour la plupart des ménages, de même que la part des bénéficiaires d'aides sociales et le taux de chômage. Les inégalités y sont moindres que dans le reste de la zone en raison de la sous-représentation des bas revenus. Dans le périurbain, les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 800 €, contre 10 900 € dans les communes isolées et 9 700 € dans les pôles.

En effet, ce type de communes accueille beaucoup d'actifs travaillant dans les pôles (six sur dix). Les actifs s'avèrent plus diplômés que dans le reste de la zone et les professions intermédiaires sont surreprésentées.

Les familles sont plus nombreuses qu'ailleurs, notamment celles comprenant deux enfants ; 65 % des ménages sont constitués d'un couple avec ou sans enfant, contre 59 % dans les communes isolées et 47 % dans les pôles.

Une situation intermédiaire dans les communes isolées

Dans les communes isolées de la zone de proximité de Cigéo, 16 % des ménages sont considérés comme pauvres, un taux proche de celui de l'ensemble de la zone. Les habitants y ont cependant des revenus par UC un peu plus faibles : 100 € de moins en moyenne, soit un niveau de vie moyen de 18 800 €. Les taux de pauvreté se situent en général entre ceux observés dans les pôles et ceux des communes périurbaines, bien que les plus de 75 ans et les femmes seules soient plus touchés que dans les autres types de communes. Ces populations sont d'ailleurs surreprésentées en zone rurale, et la moyenne d'âge est plus élevée qu'ailleurs.

Dans ces communes, le statut de propriétaire va moins souvent de pair avec une sécurité financière : les propriétaires y ont des niveaux de vie moins élevés, et 10 % vivent sous le seuil de pauvreté, contre 8 % dans le périurbain et dans les grandes villes. ■

Définitions

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **niveau de vie d'un ménage** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le **seuil de pauvreté** utilisé par l'Insee et Eurostat correspond à 60 % de la médiane nationale du niveau de vie des ménages. Il s'établit à 1 028 euros disponibles par mois en 2015.

Le **rapport interdécile des revenus** est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Dans l'étude, le rapport interdécile rapporte le revenu disponible par UC au-dessus duquel se situent les 10 % de ménages les plus riches (neuvième décile ou D9) au revenu disponible par UC au-dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres (premier décile ou D1).

Le **revenu de Solidarité active (RSA)**, entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation de parent isolé (API). Pour les personnes sans activité, on parle de **RSA socle non majoré**. Il peut être temporairement majoré pour les parents isolés assurant la charge d'un enfant né ou à naître. Cette allocation complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

La **CMU complémentaire (CMU-C)** est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. Elle permet de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des dépenses de santé, sans avoir à faire l'avance de frais, y compris pour la part non remboursée par la Sécurité Sociale et le forfait journalier hospitalier. En outre, les bénéficiaires n'ont pas à payer la participation forfaitaire d'un euro. De plus, les médecins conventionnés « honoraires libres » ont l'obligation de respecter les tarifs de base reconnus par la Sécurité sociale.

Des logements plus nombreux et plus grands pour des ménages plus petits

Dans la zone de proximité de Cigéo, le parc de logements se développe alors que la population diminue et que le nombre de ménages n'augmente que très peu. D'où un faible degré d'occupation des résidences principales et une progression de la vacance, qui concerne un logement sur neuf en 2014. Les locataires sont nombreux et le parc social est très important dans la zone, surtout dans les pôles urbains. Plus de la moitié des résidences principales ont été construites entre 1946 et 1990, mais la construction a été peu dynamique depuis. L'artificialisation des sols s'avère relativement faible et évolue peu.

Florent Isel, Vincent Monchatre, Insee

En 2014, la zone de proximité de Cigéo compte 84 200 logements, soit 1 600 de plus que cinq ans auparavant. Le nombre de ménages reste pourtant quasiment stable (environ 72 000). Il en résulte un faible degré d'occupation des logements et une progression du taux de vacance : un logement sur neuf en 2014, soit 9 200 logements. La réduction de la taille des ménages, notamment due au phénomène de décohabitation, est une des explications de la sous-occupation des logements. Un tiers des ménages sont locataires avec un parc locatif social important (13 800 logements dans la zone) et très majoritairement concentré dans les pôles urbains.

Baisse de la population, mais croissance du nombre de logements

Dans la zone de proximité de Cigéo, la population a constamment diminué au cours des dernières décennies (-14,3 % entre 1968 et 2014). Sur la période récente (entre 2009 et 2014), cette zone perd 3 200 habitants, alors que le nombre de ménages progresse très légèrement. Dans le même temps, le nombre de logements augmente de près de 2 %, mais le taux de vacance suit le même mouvement et atteint 11 % en 2014 (figure 1). Cette évolution reflète un changement sociétal dans les modes de cohabitation et de décohabitation.

Le parc de logements s'accroît plus vite dans les communes périurbaines que dans l'ensemble de la zone (+3,4 % contre +1,9 %). Le nombre de ménages progresse également, mais de façon moindre. Le taux de vacance y est faible (7,8 % en 2014), malgré une hausse de 1 point depuis 2009.

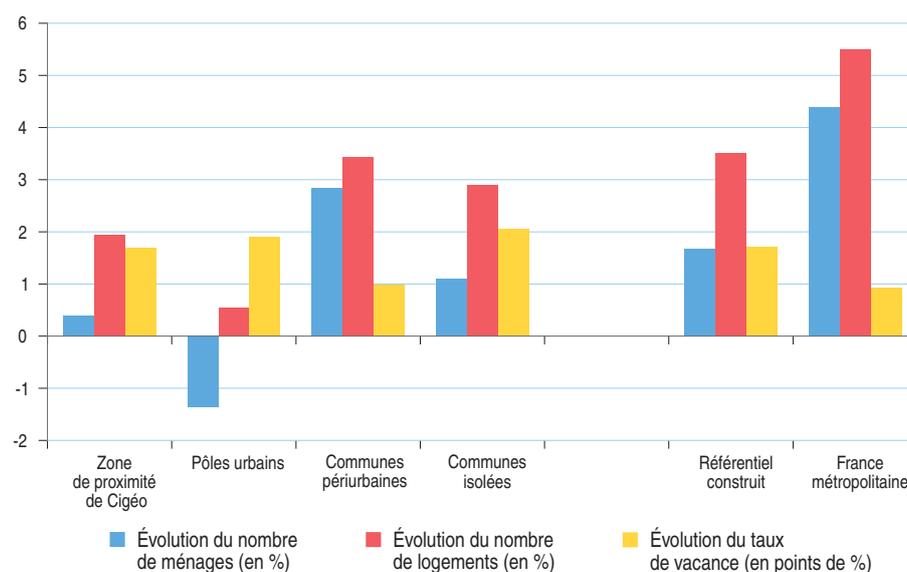
Dans les communes isolées, le nombre de logements augmente presque trois fois plus que celui des ménages (+2,9 % contre +1,1 %), d'où un accroissement du taux de vacance, qui atteint 11,2 % en 2014. À l'inverse, le nombre de ménages se contracte entre 2009 et 2014 dans les pôles urbains (-1,4 %), tandis que le parc résidentiel se développe peu (+0,6 %). Le taux de vacance croît donc encore de 1,9 point sur cette période.

Le pôle de Joinville se distingue par une très forte augmentation du taux de vacance entre

2009 et 2014 (+4,5 points) portant ce dernier à 15,5 % en 2014. Parallèlement, le parc de logements y progresse fortement (+3,1 %) avec un léger recul du nombre de ménages. La vacance des logements augmente d'ailleurs dans tous les pôles urbains, où plus de 11 % des logements sont vacants en 2014. Dans les pôles de Ligny-en-Barrois et de Wassy, le taux de vacance croît de plus de trois points, parallèlement à un très fort recul du nombre de ménages (respectivement -5,5 % et -4,5 %) et de la population (-5,9 % et -3,3 %).

1 Cinq fois moins de nouveaux ménages que de nouveaux logements dans la zone de proximité de Cigéo

Évolution du nombre de ménages, de logements et du taux de vacance entre 2009 et 2014



Lecture : entre 2009 et 2015, le nombre de ménages de la zone de Cigéo a augmenté de 0,4 %, le nombre de logements de 1,9 % et le taux de logements vacants de 1,7 point.

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2015.

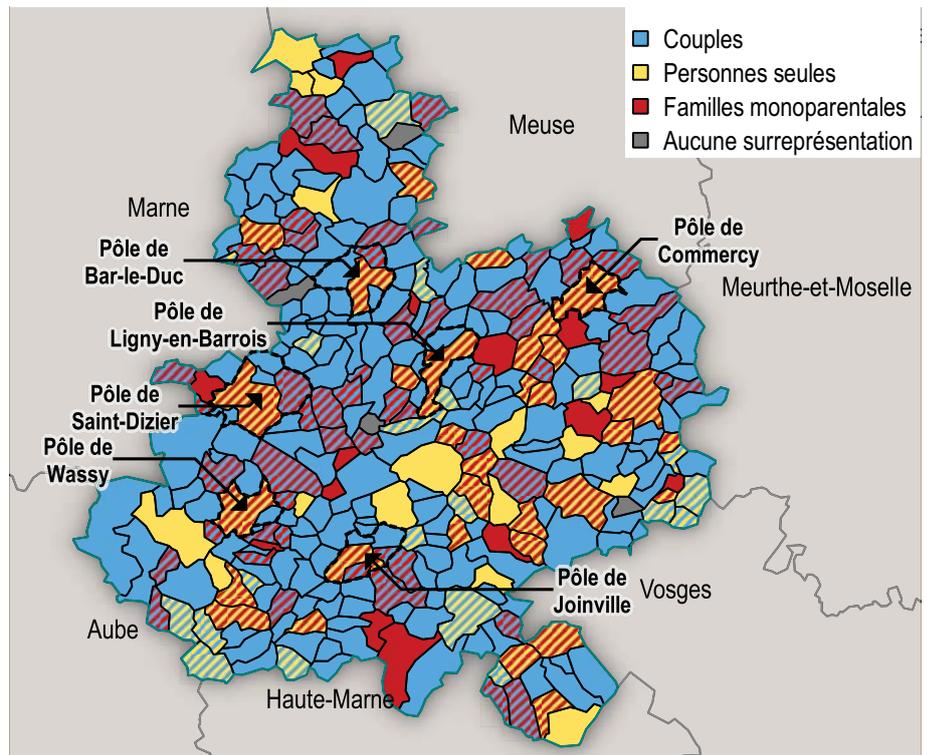
Davantage de personnes seules et des ménages plus petits, surtout dans les pôles urbains

Dans la zone de proximité de Cigéo, 34 % des ménages sont constitués d'une personne seule en 2014, en hausse de 1,4 point depuis 2009. Cette tendance de fond existe également dans les territoires comparables et dans le Grand Est, et traduit un vieillissement de la population et une évolution des modes de cohabitation. À l'inverse, la proportion de couples avec enfant(s) recule de 2 points sur cette période. Un phénomène semblable est observé dans le référentiel construit et dans la région. Ainsi, la taille des ménages diminue dans la zone de proximité de Cigéo, passant de 2,25 à 2,20 personnes entre 2009 et 2014, soit une moyenne supérieure à celle des zones similaires (2,15), mais plus faible que dans le Grand Est (2,23).

Les populations les plus fragiles, comme les personnes seules ou les familles monoparentales, sont davantage présentes dans les pôles urbains (figure 2). Ici, plus de 41 % des ménages sont des personnes vivant seules, contre 26 % dans les zones périurbaines et 31 % dans les communes isolées, soit 34 % dans l'ensemble de la zone de proximité de Cigéo. Plus de 47 % des ménages sont des personnes vivant seules dans le pôle de Bar-le-Duc et la taille moyenne des ménages y est la plus faible de tous les pôles (1,93 contre 2,05 en moyenne). Dans les pôles urbains, les familles monoparentales constituent près d'un ménage sur dix, soit

2 Beaucoup de personnes seules et de familles monoparentales dans les pôles

Surréprésentations des différents modes de cohabitation des ménages en 2015



Lecture : en 2015, les ménages constitués d'une personne seule et les familles monoparentales sont surreprésentés dans le pôle de Commercy.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

2,5 points de plus qu'ailleurs, et les personnes seules de 65 ans ou plus représentent 16,7 % des ménages (17,5 % dans le pôle de Ligny-en-Barrois), quatre points de plus que dans les zones périurbaines.

Les logements ont souvent un faible degré d'occupation, surtout dans le périurbain et les communes isolées

Contrairement à la réduction continue de la taille des ménages observée depuis 1968, la tendance est plutôt à la hausse en ce qui

3 Les ménages et les logements de la zone sont plus grands que ceux du référentiel

Taille et occupation des résidences principales

	Nombre moyen de personnes par résidence principale		Nombre moyen de pièces par résidence principale		Part de résidences principales à faible degré d'occupation (en %)			Part de résidences principales à fort degré d'occupation (en %)		
	2009	2014	2009	2014	2009	2014	Évolution (en points de %)	2009	2014	Évolution (en points de %)
Zone de proximité Cigéo	2,25	2,20	4,43	4,47	82,1	82,6	0,5	3,7	3,6	-0,1
Pôles urbains	2,09	2,05	4,01	4,05	74,1	74,4	0,3	6,0	5,7	-0,3
Saint-Dizier	2,13	2,11	3,94	4,02	72,7	73,1	0,4	6,3	6,6	0,3
Bar-le-Duc	1,97	1,93	3,93	3,93	72,0	72,1	0,1	7,5	6,5	-1,0
Commercy	2,08	2,05	4,01	3,99	71,2	72,9	1,7	5,0	5,6	0,6
Joinville	2,21	2,11	4,20	4,22	80,2	79,8	-0,4	4,3	2,9	-1,4
Ligny-en-Barrois	2,07	2,05	4,30	4,38	82,4	82,9	0,5	3,2	2,8	-0,4
Wassy	2,18	2,17	4,38	4,42	82,3	81,7	-0,6	3,7	2,0	-1,7
Communes périurbaines	2,45	2,37	4,83	4,85	90,3	90,1	-0,2	1,4	1,6	0,2
Communes isolées	2,34	2,27	4,78	4,81	88,0	89,0	1,0	2,0	2,1	0,1
Référentiel construit	2,19	2,15	4,30	4,33	81,1	81,9	0,8	4,1	3,9	-0,2

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014.

concerne la taille des résidences principales depuis 15 ans. Dans la zone de proximité de Cigéo, celles-ci comportent en moyenne 4,5 pièces en 2014, soit un peu plus que dans le référentiel construit ou dans le Grand Est (4,3 pièces). Ainsi, rapporté à la composition du ménage, les logements comprennent plus souvent une pièce de plus que le nombre retenu pour une occupation « normale » et présentent ainsi un faible degré d'occupation (*définitions*). C'est le cas pour plus de huit résidences principales sur dix dans l'ensemble de la zone, et pour neuf sur dix dans les communes périurbaines et les communes isolées (*figure 3*). Trois logements sur quatre sont sous-occupés dans les pôles urbains, proportion comparable à celle de la région Grand Est.

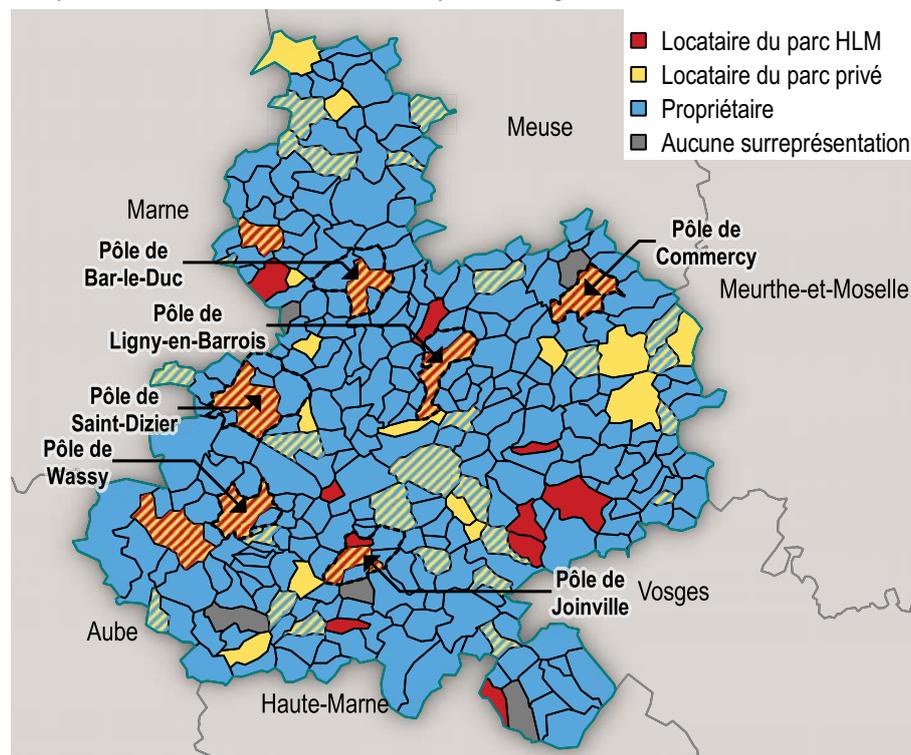
La situation de suroccupation est plus anecdotique et la proportion de résidences principales concernées ne dépasse 5 % que dans les trois plus grands pôles urbains (Saint-Dizier, Bar-le-Duc et Commercy). Les communes périurbaines et les communes isolées sont peu touchées (respectivement 1,6 % et 2,1 % de résidences principales suroccupées).

Près d'un logement sur six fait partie du parc locatif social

Dans la zone de proximité de Cigéo, un tiers des ménages louent leur résidence principale, autant dans le parc social que dans le parc privé. Les ménages locataires sont légèrement moins nombreux dans le référentiel construit où le nombre de logements loués dans le privé s'avère près de deux fois plus élevé que celui du parc HLM. Près de 80 % des ménages locataires du parc social sont concentrés dans les pôles urbains de la zone de proximité de Cigéo, où ils représentent 28 % des ménages résidents (*figure 4*). Dans ces pôles urbains, seule la moitié des ménages sont propriétaires du logement

4 Surreprésentation des ménages locataires dans les pôles

Surreprésentations des différents statuts d'occupation des logements en 2015



Lecture : en 2015, les ménages locataires d'un logement HLM et les ménages locataires du parc privé sont surreprésentés dans le pôle de Commercy.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

qu'ils occupent, contre trois quarts dans les communes isolées et huit sur dix dans les communes périurbaines.

Plus largement, le parc locatif social est important dans la zone de proximité de Cigéo et constitue 16,3 % du parc total de logements en 2015 ; cette part est de 13,9 % en France métropolitaine et de 9,5 % dans les zones similaires. Il est néanmoins en recul entre 2012 et 2015 (- 4,3 %), alors qu'il progresse dans le référentiel et en métropole (+ 0,8 % et + 3,9 %). Le parc social est composé de 19 % de logements

individuels, soit sensiblement moins que dans les territoires de comparaison (33 %). Par ailleurs, les logements sociaux sont plus souvent vacants dans la zone de proximité de Cigéo que dans le référentiel (12 % pour 7 %), et nettement plus qu'en France métropolitaine (3 %).

La construction a été dynamique entre 1946 et 1990, mais marque le pas depuis

Les maisons individuelles représentent 74 % des résidences principales de la zone de proximité de Cigéo, soit 7 points de moins que dans les territoires comparables, mais 16 points de plus que dans l'ensemble de la région Grand Est. Un tiers des logements a été construit avant 1946 et un quart l'a même été avant 1919 (*figure 5*). La fin de la seconde guerre mondiale a été marquée par un besoin de logements et la construction a été soutenue entre 1946 et 1970 et davantage entre 1971 et 1990. Plus de la moitié des logements disponibles en 2012 datent de ces deux périodes (respectivement 24 % et 28 %). La part des logements construits entre 1946 et 1990 est supérieure de 7

5 Plus de logements anciens dans la zone de Cigéo que dans le référentiel

Répartition des résidences principales par année de construction

	Zone Cigéo				Référentiel
	Ensemble	Pôles urbains	Périurbain	Communes isolées	
Avant 1919	24,4	16,1	26,4	36,8	26,3
1919 à 1945	9,3	8,9	9,8	9,6	10,3
1946 à 1970	23,5	32,8	16,3	14,5	18,5
1971 à 1990	27,9	29,8	28,9	23,4	26,2
1991 à 2005	9,5	7,8	11,9	10,0	11,6
2006 à 2011	5,4	4,6	6,6	5,6	7,0

Source : Insee, recensement de la population 2014.

points à celle du référentiel construit, mais est voisine de la moyenne en France métropolitaine.

Plus de la moitié des logements sont antérieurs à 1971 ; ils sont donc potentiellement énergivores et exposent ainsi davantage leurs occupants au risque de vulnérabilité énergétique. Les logements récents sont rares, moins de 15 % du parc résidentiel ayant été construits entre 1991 et 2011, 4 points de moins que dans les zones similaires et 6 points de moins qu'au niveau régional.

L'ancienneté des logements n'est pas homogène dans la zone de proximité de Cigéo. Le parc est plus ancien dans les communes isolées, 46 % des logements datant d'avant 1946, pour seulement un quart dans les pôles urbains. À l'inverse, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la construction a été beaucoup plus dynamique entre 1946 et 1970 dans les pôles urbains que dans le périurbain ou les communes isolées : respectivement 33 %, 16 % et 15 % des logements datent de cette époque. Plus tard, entre 1971 et 1990, la construction a été soutenue dans les pôles urbains mais aussi dans le périurbain avec près de 30 % de réalisations, contre 23 %

dans les communes isolées. Après 1990, les pôles urbains ont connu un ralentissement ; seuls 12,4 % des logements ont été construits entre 1991 et 2011, soit six points de moins que dans les communes périurbaines. Le pôle urbain de Joinville se distingue par une part importante de logements anciens antérieurs à 1946 (36 %) et une faible part de logement récents, moins de 10 % bâtis entre 1991 et 2011.

Des logements plus énergivores et donc plus chers à chauffer dans la zone que dans le référentiel

Les logements de la zone de proximité de Cigéo étant plus anciens que ceux des territoires similaires, ils sont plus souvent énergivores. En effet, la moitié des ménages de la zone auraient dépensé en 2015 plus de 1 650 € pour leur chauffage et leur eau chaude (*définitions*), contre 1 440 € dans le référentiel (1 260 € au niveau national). Cette différence ne s'explique pas uniquement par le climat plus froid de la zone de Cigéo.

Les ménages de la zone sont plus souvent pauvres, ce qui les expose encore davantage à la vulnérabilité énergétique (*définitions*). Ainsi, 29,5 % d'entre eux seraient en

situation de vulnérabilité énergétique, contre 22,3 % dans les territoires similaires et 14,6 % en France métropolitaine.

Une surface des sols artificialisés relativement faible mais en croissance

L'artificialisation des sols se définit comme le retrait d'une surface de son état naturel, agricole ou forestier. Elle est d'origine résidentielle ou économique. En 2012, 124 km² soit 2,9 % du territoire total de la zone de proximité de Cigéo sont artificialisés, dont 2,1 % pour les seules zones urbanisées. C'est moitié moins que pour l'ensemble du Grand Est. Entre 2000 et 2012, la surface des sols artificialisés a progressé de 3,8 % dans l'ensemble de la zone, mais plus rapidement dans les pôles urbains et le périurbain (+ 4,4 %) que dans les communes isolées (+ 3,0 %). Cette évolution est plus faible que dans le référentiel construit ou la région (+ 4,7 % et + 4,6 %) mais néanmoins positive alors que la population diminue. Ainsi, durant cette période, l'artificialisation concerne 4,55 km², soit 0,11 % des surfaces de la zone de proximité de Cigéo. Cette proportion est la même que dans les territoires comparables, mais deux fois moins importante que celle de la région Grand Est (0,25 %). ■

Définitions

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste).

La situation au regard du **peuplement** des résidences principales repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. L'article L621-2 du Code de la construction et de l'habitation définit les conditions d'occupation et de sous-occupation des logements. L'Insee utilise une définition un peu différente et calcule un degré d'occupation « *normal* », par rapport auquel un logement présente un fort degré d'occupation s'il lui manque au moins une pièce, et un faible degré s'il dispose d'au moins une pièce de plus que la norme. L'occupation « *normale* » d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus ;

Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

La **construction de logements neufs** correspond aux enregistrements de permis de construire de logements neufs en date réelle, qu'il s'agisse de construction neuve ou de construction sur bâtiment existant. La date réelle d'un événement correspond à la date qui figure sur le formulaire administratif, par exemple la date de l'autorisation de construire ou la date de l'ouverture du chantier sur la déclaration d'ouverture de chantier.

Parc locatif social : dans sa définition la plus large, le logement social correspond à un logement dont la construction a bénéficié de l'aide directe ou indirecte des pouvoirs publics, État et collectivités territoriales, et qui vise explicitement à loger les personnes à revenus modestes moyennant un loyer régulé. La description statistique du parc social mobilise plusieurs dispositifs statistiques, dont les spécificités nécessitent l'usage de définitions opérationnelles différenciées

Les **dépenses énergétiques liées au logement** des ménages mettent en œuvre le modèle basé sur les résultats de l'enquête Enquête Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et Usages de l'énergie (**Phébus**) du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, fournissant des diagnostics de performance énergétique selon différentes caractéristiques des logements et des ménages. Le modèle permet de déterminer la consommation unitaire des logements. Les dépenses énergétiques des ménages sont ensuite déduites à l'aide de la surface de leur logement et des prix des combustibles issus de la source Pétrole, Électricité, Gaz et Autres Statistiques de l'Énergie (Pégase) du SDES.

La notion de **vulnérabilité énergétique** ne correspond pas *stricto sensu* à la précarité énergétique telle qu'elle est définie dans la loi du 12 juillet 2010 : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Dans cette étude, un ménage est considéré en situation de vulnérabilité énergétique si son taux d'effort énergétique est supérieur à un seuil correspondant au double du taux d'effort médian national : 8,2 % pour les dépenses énergétiques liées au logement.

Un réseau de transports urbains étendu, mais des équipements peu accessibles en zone rurale

Le réseau de transports collectifs urbains est étendu dans la zone de proximité de Cigéo, offrant une alternative à l'usage quotidien de la voiture. La zone comprend des équipements très variés dans les grandes villes, mais difficilement accessibles dans les communes éloignées des pôles.

Vincent Monchatre, Flora Vuillier-Devillers, Insee

L'aménagement et le développement d'une zone passe par une offre de transports en commun élargie à l'espace non urbain, pour limiter l'enclavement des espaces isolés, faciliter un développement économique et maîtriser l'impact environnemental. En 2015, deux périmètres de transports urbains (PTU) sont présents sur le territoire : ceux de Saint-Dizier et Bar-le-Duc. Ils couvrent une commune sur cinq et la moitié des habitants, contre seulement 37 % dans le référentiel construit.

Six habitants sur dix ont accès aux transports en commun dans leur commune

L'accès aux transports ferroviaires est également plus aisé : 39 % des habitants vivent dans une commune desservie par une gare, contre 27 % dans les territoires similaires. En tout, six habitants sur dix ont directement accès à au moins un type de transports en commun.

Les actifs occupés vont moins souvent travailler en voiture que leurs homologues de la zone de comparaison. Les ménages sont en effet moins nombreux à posséder un véhicule, surtout dans les pôles, où 23 % d'entre eux ne dispose d'aucun véhicule, quatre points de plus que dans le référentiel.

Le risque d'isolement reste cependant une réalité pour une partie de la population : 7 % des habitants sont moins mobiles, n'ayant ni voiture ni accès proche aux transports en commun.

Une diversité d'équipements assez complète sur le territoire

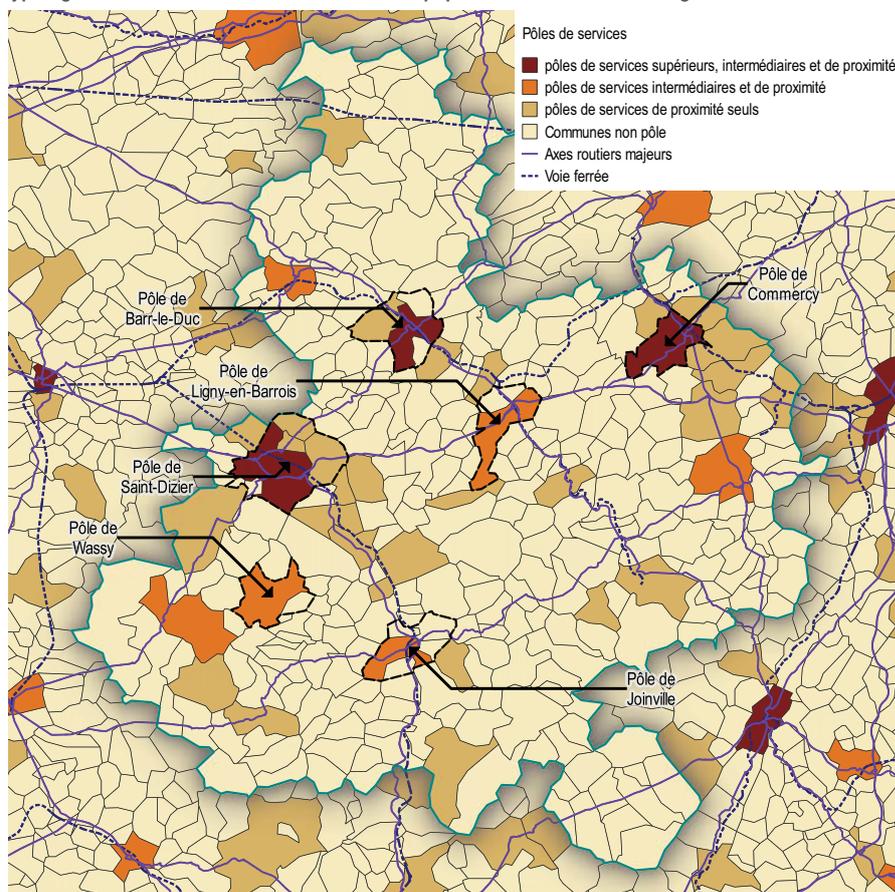
Parmi les 306 communes de la zone de Cigéo, 36 disposent d'au moins la moitié

des équipements de proximité (*définitions*), et sont considérées comme pôles de service (*figure 1*). Ces communes rassemblent 62 % de la population de la zone, contre 69 % dans les zones comparables. Neuf d'entre elles sont également des pôles de services intermédiaires, dont trois des pôles supérieurs, proposant des services plus rares.

Les plus grandes villes regroupent souvent le plus grand nombre d'équipements. Ainsi, toutes les communes d'au moins 1 000 habitants sauf une sont des pôles intermédiaires, et les trois pôles supérieurs correspondent aux trois villes les plus peuplées de la zone. Saint-Dizier et Bar-le-Duc possèdent tous les équipements des gammes de proximité et intermédiaire, et respectivement

1 36 pôles de service présents sur le territoire

Typologie des communes selon leur niveau d'équipement dans la zone de Cigéo en 2017



Source : Insee, BPE 2017.

40 et 43 des 47 équipements de la gamme supérieure. Commercy dispose de 87 équipements sur 110 toutes gammes confondues. À l'exception des poissonneries, tous les équipements sont présents sur le territoire.

Un accès aux équipements moins aisé dans les communes isolées

Dans la zone de Cigéo, l'accessibilité aux services de la vie courante est sensiblement la même que celle des territoires similaires, quoique ces services soient légèrement plus éloignés. En 2017, les habitants mettent en moyenne 2,7 minutes en voiture à atteindre les équipements de la gamme de proximité et 7,9 minutes pour ceux de la gamme intermédiaire (respectivement 15 % et 10 % de plus que dans le référentiel). Inversement, les équipements de la gamme supérieure sont plus facilement accessibles sur le territoire (16,1 minutes contre 17,7).

Les habitants des pôles s'avèrent de loin ceux qui ont les plus courts trajets et la plus grande palette de services présents sur place (109 des 110 équipements y sont implantés). Il leur faut moins d'une minute pour accéder aux équipements de proximité (figure 2), moins de neuf minutes pour ceux de la gamme supérieure. Les communes situées à la périphérie des pôles se révèlent en général les moins bien équipées, bien que disposant de tous les commerces et services de proximité, comme les communes isolées. Seuls 66 types d'équipements sont présents dans le périurbain, ceux de la gamme supérieure étant très peu nombreux (11 sur 47). Ils restent cependant relativement accessibles, situés en général dans le pôle adjacent. Ainsi, bien que les équipements de la gamme supérieure soient plus variés dans les communes isolées (16 sont présents, notamment dans les domaines de la santé et du social), les temps d'accès sont plus courts dans les couronnes (17 minutes contre 26).

Comme dans le référentiel, les habitants des communes isolées doivent effectuer les trajets les plus longs pour accéder aux équipements. L'hétérogénéité des temps d'accès aux différents types d'équipements y est la plus grande. Si la moitié des équipements de la gamme supérieure sont atteints en moins d'une demi-heure, il faut par exemple en moyenne 50 minutes pour gagner un théâtre. L'isolement est plus marqué dans la zone de Cigéo, les trajets moyens des trois gammes étant supérieurs à ceux des territoires comparables pour ce type de commune.

Les écoles maternelles et les lycées plus éloignés des communes isolées que dans le référentiel

Les écoles maternelles illustrent cet isolement. Le trajet moyen est d'un peu moins de 6 minutes pour les habitants de la zone comme pour ceux du référentiel. Il monte cependant à 11 minutes pour la population des communes isolées de la zone de Cigéo, soit 2 minutes de plus que dans les zones similaires. Pour les lycéens aussi, les trajets s'allongent à partir des communes isolées. Leurs habitants mettent en moyenne 22 minutes à atteindre un lycée d'enseignement général et/ou technologique, contre 21 minutes dans le référentiel. Toutefois, sur l'ensemble de la zone de proximité, ces trajets sont légèrement plus courts que dans les territoires comparables (12 minutes contre 13).

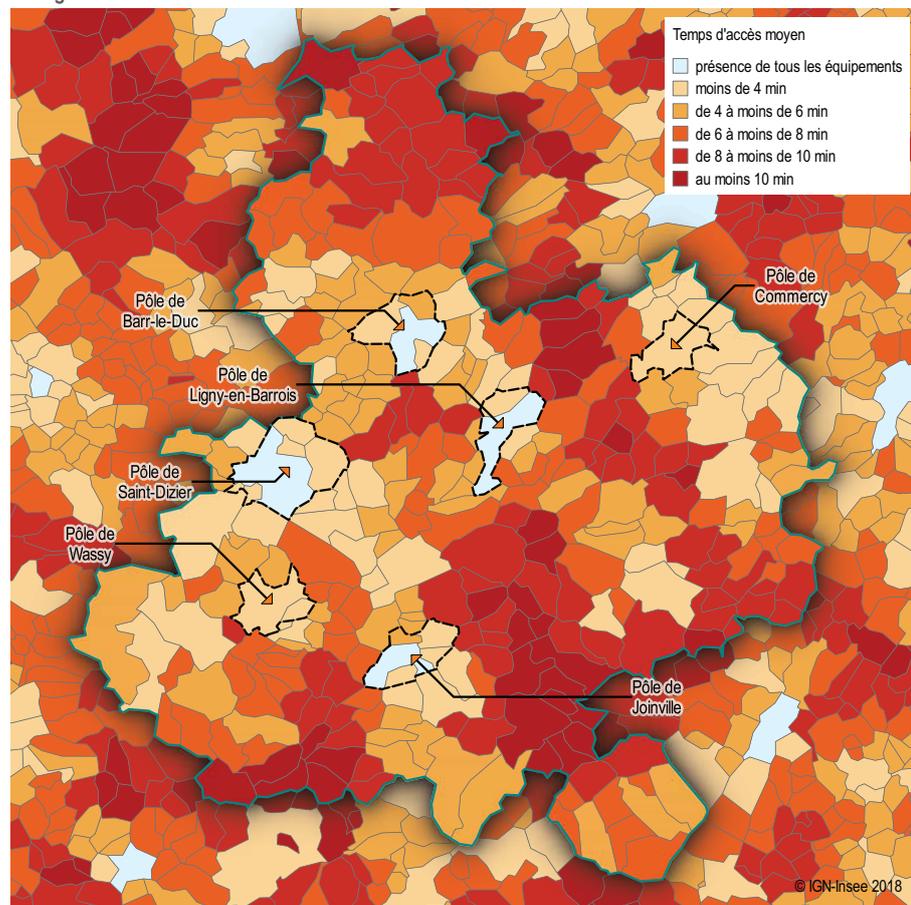
En termes d'accès aux autres structures éducatives, le territoire est assez proche du référentiel, ses habitants mettant en moyenne 5,5 minutes pour atteindre un collège et une minute pour atteindre une école élémentaire, malgré une implantation moins forte de ces dernières ; 21 % des habitants de la zone n'ont en effet pas d'école élémentaire dans leur commune, 5 points de plus que dans le territoire de comparaison.

Un accès limité aux services de santé dans les communes isolées

En 2017, la zone de proximité de Cigéo compte moins de spécialistes du médical et paramédical, relativement à sa population, que les zones similaires : 39 praticiens y exercent pour 10 000 habitants, contre 44 dans le référentiel. Cette différence s'explique par la moindre densité en infirmiers (11 contre 15 pour 10 000 habitants) et en

2 Une accessibilité réduite dans les communes isolées hors influence du pôle

Durée moyenne d'accès aux équipements de la gamme de proximité dans les communes de la zone de Cigéo en 2017



Source : Insee, BPE 2017, distancier Metric.

masseurs kinésithérapeutes (5 contre 6). En revanche, le territoire est bien pourvu en médecins omnipraticiens et spécialistes (respectivement 9 et 4 pour 10 000 habitants, contre 8 et 3).

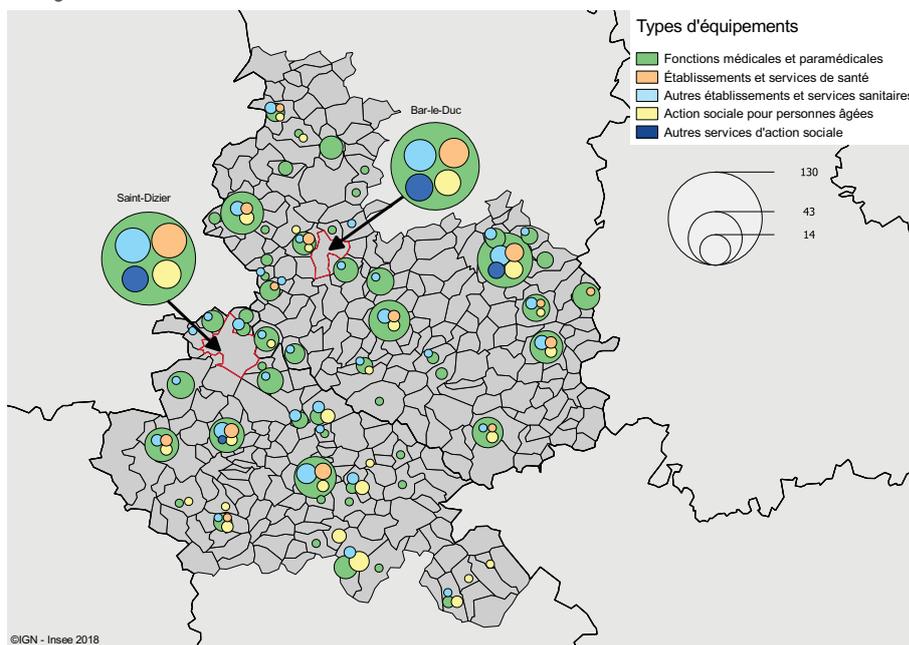
Ces professions sont aussi présentes sur le territoire qu'il y a cinq ans, alors que la densité d'omnipraticiens diminue dans les territoires comparables (passant de 9 à 8 pour 10 000). La densité en infirmiers est au contraire en forte hausse sur les deux territoires, sous les effets conjugués de l'augmentation de leurs effectifs et de la baisse de la population. Dans la zone de proximité de Cigéo, ils étaient 9 pour 10 000 habitants en 2012, soit une augmentation de deux points en cinq ans (trois dans le référentiel).

Les villes de Saint-Dizier et Bar-le-Duc offrent chacune près de 200 équipements et services de santé, soit un cinquième de ceux présents dans la zone (figure 3). Les autres grandes villes bénéficient également d'une concentration médicale importante, les pôles urbains regroupant six de ces services sur dix.

Comme dans les zones similaires, il faut en moyenne 3 minutes aux habitants du territoire pour accéder aux services de santé de proximité (médecin omnipraticien, dentiste, infirmier, kinésithérapeute ou pharmacie). Là encore, les communes isolées sont plus éloignées des équipements dans la zone que dans le territoire de comparaison (6 minutes contre 5). Les habitants des pôles atteignent ces services en moins d'une minute et ceux du périurbain en 5 minutes, des temps de trajet proches de ceux du référentiel. ■

3 Une offre de service de santé développée mais concentrée sur quelques communes

Nombre d'équipements et services de santé selon leur type dans les communes de la zone de Cigéo en 2017



©IGN - Insee 2018

Note : l'ensemble des équipements et services de santé sont représentés, indépendamment de leur appartenance aux paniers d'équipements de proximité, intermédiaire ou supérieur :

- fonctions médicales et paramédicales : médecins omnipraticiens ou spécialistes et autres professions médicales ou paramédicales ;
- établissements et services de santé : établissement de santé, urgences, maternité ou autres centres de santé ;
- autres établissements et services sanitaires : pharmacie, laboratoire d'analyse médicale, ambulance et autres services sanitaires ;
- action sociale pour personnes âgées : hébergement, soins à domicile et services d'aide aux personnes âgées ;
- autre action sociale : hébergement, soins à domicile et services d'aide aux enfants et personnes handicapées et autres centres d'aide sociale.

Source : Insee, BPE 2017.

Définitions

Paniers d'équipements et services : les équipements et services qui constituent ces paniers ont été retenus en fonction de leur proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils sont issus de la Base Permanente des Équipements, une source Insee mise à jour annuellement. Pour la Base Permanente des Équipements 2017, 110 équipements sont ainsi retenus, qui se répartissent en trois gammes : la gamme de proximité (27 équipements), la gamme intermédiaire (36 équipements) et la gamme supérieure (47 équipements).

Le **temps d'accès** en minutes à un équipement est le temps de trajet en voiture pour accéder de la commune du domicile à l'équipement le plus proche, qu'il soit situé dans la zone ou non (aller simple en heures creuses par la route). Quand un équipement est présent dans une commune, le temps d'accès est considéré comme nul. Le temps d'accès à une gamme est la moyenne des temps d'accès des habitants à chacun des équipements de cette gamme.

Sources

Recensement de la population

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution ; il fait l'objet d'une exploitation principale et d'une exploitation complémentaire. L'exploitation principale fournit des résultats sur la structure de la population, la formation et les diplômes, les déplacements et les migrations, la situation vis-à-vis de l'emploi. L'exploitation complémentaire fournit des résultats sur les professions et catégories professionnelles, les secteurs d'activité économiques et la structure familiale des ménages.

État civil

Depuis la Révolution, un cadre législatif régit l'enregistrement des naissances, mariages, décès, de même que les autres faits relatifs à l'état des personnes (divorces, reconnaissances, légitimations, adoptions). Les statistiques d'état civil sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)

CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Base permanente des équipements (BPE)

La base permanente des équipements répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Le champ recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. Elle permet de mesurer le niveau d'équipements et de services sur un territoire.

Sitadel2

Les statistiques de construction de logements sont élaborées par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) à partir des formulaires de permis

de construire traités par les centres instructeurs. Les séries retracent le nombre de logements et leur surface pour les différents types de logement (individuel pur, groupé, collectif, en résidence), les permis autorisés et ceux mis en chantier. Les données collectées sont publiques.

Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Le dispositif Filosofi est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA). Les fichiers sociaux de la CCMSA portent sur l'ensemble de l'année ; ceux de la Cnaf et de la Cnav portent uniquement sur le mois de décembre, ce qui nécessite de reconstituer par extrapolation les montants annuels. Ces données permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris les prestations sociales) avec une estimation plus précise des prestations réellement perçues à des niveaux locaux fins : jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infra-communaux. Le dispositif Filosofi couvre le champ des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...). Les personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptées dans les ménages où elles déclarent leurs revenus même si elles occupent un logement indépendant. Un ménage fiscal jeune est un ménage dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans.

Caisses d'allocations familiales (CAF)

Les données disponibles des CAF concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales c'est-à-dire celles dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (exemples : allocations familiales, allocation logement, etc.). Les CAF versent aux

personnes rattachées au régime général l'ensemble des prestations légales. Elles versent également un certain nombre de prestations pour des régimes spéciaux (SNCF, RATP). En France métropolitaine, les CAF ne versent pas de prestations aux populations relevant du régime agricole, ce sont les Caisses de mutualité sociale agricole (MSA) qui gèrent l'ensemble des prestations de leurs ressortissants.

Corine Land Cover est une base de données européenne et une des composantes du projet européen GMES (Global Monitoring for Environment and Security). Elle permet de cartographier la répartition des différents modes d'occupation biophysique des sols. Ce projet est piloté par l'Agence européenne de l'environnement, couvre 39 États et fait partie du champ de la directive européenne INSPIRE. Quatre versions ont été produites : 1990, 2000, 2006 et 2012.

Principe : cette base vectorielle est produite par photo-interprétation humaine d'images satellites (Landsat, SPOT, IRS...) d'une précision de 20 à 25 mètres issues des projets IMAGE2000 et IMAGE2006.

Applications : elles sont nombreuses, notamment dans le domaine de l'environnement ou de l'aménagement du territoire en croisant cette base avec d'autres données géographiques et/ou statistiques, par exemple :

- analyse de l'occupation des sols et de son évolution,
- analyse de l'artificialisation des sols,
- analyse de la consommation d'espaces, extension des villes...

Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)

Ce répertoire dresse l'état du parc de logements locatifs des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier d'une année : nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement.

Mis en place au 1^{er} janvier 2011, il est alimenté par les informations transmises par les bailleurs sociaux. Il a succédé à l'Enquête sur le parc locatif social (EPLS) réalisée entre 1987 et 2010.

Réalisation et coordination

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de publication

Joël CREUSAT

Rédacteur en chef

Laurence LUONG

Rédacteurs

Florent ISEL
Vincent MONCHATRE
Sylvain MOREAU
Flora VUILLIER-DEVILLERS

Composition

Patricia CLOT
Chantal ROUSSELLE

Insee Dossier

Grand Est

Cigéo

Diagnostic de territoire de la zone de proximité de Cigéo

Afin de pouvoir stocker les déchets radioactifs à haute activité et à durée de vie longue, il a été décidé de créer un centre industriel de stockage géologique (Cigéo) dans la région Grand Est, à la frontière de la Haute-Marne et de la Meuse. C'est dans la commune de Bure, dans la Meuse, qu'a été implanté un laboratoire test en 2000.

En vue de favoriser le développement économique des environs du site de stockage, un territoire dénommé « zone de proximité de Cigéo » a été défini par décret. Il regroupe 179 communes de la Meuse et 126 communes de la Haute-Marne au 1^{er} janvier 2019.

Pour mieux connaître ce territoire, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (Sgare), la mission Cigéo, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) du Grand Est et la Direction Régionale de l'Insee du Grand Est ont collaboré à la réalisation d'un diagnostic territorial de la zone de proximité de Cigéo. Cet état des lieux s'appuie sur une analyse comparative avec un territoire présentant des caractéristiques proches de celles de la zone de proximité.

Dossier n° 11
Février 2019

ISSN 2497-5753

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédacteur en chef
Laurence Luong

© Insee 2019

